

RAPPORT ANNUEL 2017



RAPPORT ANNUEL 2017 ANNUEL
NUEL 2017 ANNUEL RAPPORT AN
PPORT ANNUEL 2017 ANNUEL RA
2017 RAPPORT ANNUEL 2017 ANN
RAPPORT ANNUEL 2017 ANNUEL
ANNUEL 2017 ANNUEL RAPPORT
RAPPORT ANNUEL 2017 ANNUEL
ANNUEL 2017 ANNUEL RAPPORT



Ma banque, Mon avenir.



RAPPORT ANNUEL 2017

COUVERTURE: Le Pont vers le Succès.

A la BUH, notre mission est de bâtir une relation de confiance réciproque avec nos clients grâce à des solutions novatrices et une équipe de professionnels avisés. Nous œuvrons afin d'atteindre des objectifs communs de croissance et de prospérité.

La page de couverture de notre rapport annuel 2017 est le reflet de cette philosophie. Remarquez notre équipe BUH soutenant et renforçant le pont afin de faciliter la traversée, en toute sécurité, de notre éventail de clients vers le succès. Cette équipe BUH, constituée d'hommes et de femmes solides, a le souci de guider et d'accompagner ses partenaires dans le respect des normes, tout en étant flexible. De l'autre côté du pont, se tient l'homme-leader BUH qui a pour mission de guider tous ceux qui veulent atteindre leurs objectifs financiers. La carte de la République d'Haïti en arrière-plan montre que la BUH est une banque haïtienne, au service de sa communauté et laisse entrevoir une couverture plus complète du territoire national.

Nos collaborateurs innovent sans cesse afin de dépasser les attentes, en offrant des solutions uniques, des outils technologiques modernes et des produits adaptés aux besoins de notre communauté. Les visiteurs et clients se retrouvent avec bonheur dans cette atmosphère qui leur donne le goût d'y revenir.

Aujourd'hui, nos résultats sont le fruit des efforts communs de nos équipes à travers les régions où nous intervenons. Nous nous engageons une fois de plus à persévérer et viser plus haut afin de devenir la banque de référence d'Haïti.

Nous vous invitons à franchir le pont vers le succès avec l'accompagnement de la BUH.

Le rapport annuel de la Banque de l'Union Haïtienne peut être consulté en ligne à l'adresse buh.ht



MACKENSEN GOMEZ • EDDY DEEB • JACQUES VILLEJOINT • CHRISTOPHER HANDAL
OLIVIER BARRAU • HARRISON SAPRU • PATRICK BLANCHET • VICTOR SALIBA III

Les membres du Conseil d'Administration

SOMMAIRE

RAPPORT ANNUEL 2017

4	Les membres du Conseil d'Administration
5	Message du Président Directeur Général, M. Olivier Barrau
6	Comités de Gestion
9	Message du Directeur Général, M. Mackensen Gomez
10	Perspectives Economiques
14	Infographie BUH Connect
16	Le rôle de la copropriété dans l'avenir de l'immobilier en Haïti
19	Les faits marquants de l'année 2016-2017
20	Rapport de Gestion
27	Rapport des vérificateurs externes



 **OLIVIER BARRAU**
PRÉSIDENT



 **EDDY DEEB**
VICE-PRÉSIDENT



 **PATRICK BLANCHET**
SECRÉTAIRE



 **MACKENSEN GOMEZ**
MEMBRE



 **CHRISTOPHER HANDAL**
MEMBRE



 **VICTOR SALIBA III**
MEMBRE



 **HARRISON SAPRU**
MEMBRE



 **JACQUES VILLEJOINT**
MEMBRE

Les membres du Conseil d'Administration



Chers clients, chers actionnaires, chers collaborateurs,

Je suis heureux de vous adresser ces propos au terme de l'exercice fiscal 2016-2017.

Il y a quatre ans, nous avons pris la décision d'investir et de transformer la BUA et depuis lors, nous ne faisons qu'avancer dans ce processus irréversible. Quand je repense à ces années, il reste clair pour nous au Conseil que notre objectif principal de construire une nouvelle banque sur des bases solides a été le bon chemin à prendre. Positionner la BUA pour devenir le type de banque que nous avons envisagé depuis le début a nécessité un changement majeur. Mais la principale métamorphose devait venir de l'intérieur, impliquant un investissement dans le renforcement de nos capacités, tout en nous permettant d'atteindre à court terme, une bonne perfor-

mance financière.

La dynamique de toute transformation réelle et profonde repose sur un changement de mentalité et sur des réflexions stratégiques intégrant à la fois les hommes et les processus. C'est ce qui explique la force de notre fondation: notre équipe. Nous avons procédé à une sélection rigoureuse de nouveaux professionnels et mis en place un processus continu de formation de nos ressources humaines, afin de développer leurs compétences et leur permettre d'atteindre leurs propres objectifs professionnels.

Ces deux processus allaient de pair avec la construction de la culture d'entreprise appropriée, visant à engager tous nos collaborateurs dans une performance orientée clients et solutions.

Je suis heureux de vous informer que nous avons été en mesure d'attirer et de retenir des talents de haut niveau. Et maintenant, plus que jamais, nous avons une approche partagée quant à notre stratégie et notre vision. Avant tout, le succès de la BUA dépend de nos collaborateurs.

Ces dernières années, la technologie a été au cœur de notre stratégie. Nous avons non seulement investi dans un système performant et efficace pour piloter la transformation numérique de manière agile, mais nous avons aussi mis à la disposition de nos clients et partenaires des outils informatiques innovants, sécurisés et à la pointe de la technologie, qui leur permettent d'utiliser tous les services d'une banque à tout moment et où qu'ils se trouvent. Ce canal de communication nous rapproche de nos clients et nous aide à mieux comprendre et à répondre efficacement à leurs besoins. L'objectif est de tirer partie des technologies numériques pour offrir une expérience client allant au-delà des attentes.

Nos capacités d'adaptation et d'innovation sont déterminantes dans notre cheminement vers le progrès. À la BUA, nous prônons une approche collaborative qui nous permet d'innover, en développant de nouveaux produits ou en adaptant ceux qui existent aux besoins du marché haïtien. En temps et lieu, cette approche va bouleverser le statu quo dans la livraison de services et de produits financiers non traditionnels.

Notre stratégie pour l'avenir est claire et nous restons aussi déterminés qu'à nos débuts. Le mode d'opération du marché, dans une conjoncture de politique monétaire restrictive, pousse la concurrence à une compétition basée sur les prix. Pour la BUA, même dans cette conjoncture, la stratégie consiste à augmenter la valeur ajoutée de nos produits et services et créer des espaces qui ouvriront l'accès à un segment plus large de la population, sans avoir à suivre la tendance actuelle du marché. Nous croyons que ce dernier doit changer et croître pour éviter une certaine stagnation. À la BUA, nous nous écartons de la pression induite par la politique des prix pour porter notre focus sur la création de valeurs, pour inspirer plus de confiance et mieux saisir les opportunités de croissance du marché.

En termes clairs, la BUA doit être prête à identifier les opportunités de croissance non encore exploitées et se montrer compétitive pour atteindre des résultats à long terme. Nous restons concentrés sur notre plan stratégique qui déjà génère des résultats tangibles et nous sommes convaincus que ces derniers s'amélioreront encore au cours des années à venir.

Je tiens à remercier sincèrement nos actionnaires pour leur support et leur soutien continu, nos clients pour leur loyauté et leur confiance, et tous nos collaborateurs pour leur travail acharné. Vous êtes notre source de motivation. La BUA est sur les rails de la croissance durable et du succès, et notre avenir est prometteur.

Olivier Barrau
Président du Conseil d'Administration



Comité de Direction



Avant de gauche à droite :

Abel Labbé, Directeur Exécutif de la Direction Financière • **Olivio Dériphonse**, Directeur Exécutif du Centre de Traitement des Opérations • **Nancy Caze Mondé**, Directeur Exécutif des Services Généraux • **Roger Landrin**, Vice-Président Exécutif du Centre de Cartes de Crédit • **Henry Robert Hanna**, Directeur Exécutif de Crédit à la Consommation

Milieu de gauche à droite :

Frédéric Ambroise, Directeur Exécutif du Centre Technologique • **Gessie Roy**, Directeur Exécutif de l'Actionariat • **Marie Hélène Boisson**, Vice-Président des Ressources Humaines • **Sabrina Saint-Dic**, Vice-Président de l'Administration du Crédit • **Ariel Lévêque**, Directeur Exécutif de Marketing • **Gina Lioutaud**, Vice-Président Exécutif de l'Audit Interne, Observateur

Arrière de gauche à droite :

Jean-Pierre Joseph, Directeur Exécutif des Comptes à Payer • **Ronald Jean-Bart**, Vice-Président du Crédit • **Mackensen Gomez**, Membre du Conseil d'Administration et Directeur Général • **Pierre Garody Prévilus Désir**, Vice-Président de la Conformité • **Stéphanie L. Gousse**, Directeur Exécutif du Département des Affaires Juridiques • **Mathieu Villedrouin**, Chargé de Mission à la Direction Générale • **Pierre Fanel Joseph**, Directeur Exécutif Réseau (Absent) • **Mya Ferdinand**, Directeur Exécutif Change (Absente)



Comité d'Audit



De gauche à droite :

Victor Saliba III, Membre du Conseil d'Administration
Nathanaël Jean-Louis, Directeur Exécutif de l'Audit Interne
Harrison Sapru, Membre du Conseil d'Administration
Gina Lioutaud, Vice-Président Exécutif de l'Audit Interne
Christopher Handal, Membre du Conseil d'Administration



Comité BUH Mastercard



De gauche à droite :

Fabienne Magny, Directeur Risques et Recouvrement
Eddy Deeb, Vice-Président du Conseil d'Administration
Patricia Gué, Directeur du Centre Service Client
Harrison Sapru, Membre du Conseil d'Administration
Patrick Blanchet, Secrétaire du Conseil d'Administration
Roger Landrin, Vice-Président Exécutif du Centre de Cartes de Crédit
Mackensen Gomez, Membre du Conseil d'Administration et Directeur Général
Marcia Laforest, Directeur Exécutif du Centre de Cartes de Crédit
Victor Saliba III, Membre du Conseil d'Administration



Comité de Crédit



Avant de gauche à droite :

Fabienne Magny, Directeur Risques et Recouvrement • **Hannabell Merone**, Directeur des Relations Commerciales • **Roger Landrin**, Vice-Président Exécutif du Centre de Cartes de Crédit • **Yola Joseph Maurepas**, Directeur Exécutif du Crédit PME • **Sabrina Saint-Dic**, Vice-Président de l'Administration du Crédit • **Eddy Deeb**, Vice-Président du Conseil d'Administration • **Christopher Handal**, Membre du Conseil d'Administration

Arrière de gauche à droite :

Ronald Jean-Bart, Vice-Président du Crédit • **Stéphanie L. Gousse**, Directeur Exécutif du Département des Affaires Juridiques • **Mackensen Gomez**, Membre du Conseil d'Administration et Directeur Général • **Olivier Barrau**, Président du Conseil d'Administration • **Mathieu Villedrouin**, Chargé de Mission à la Direction Générale • **Jacques Villejoint**, Membre du Conseil d'Administration • **Henry Robert Hanna**, Directeur Exécutif de Crédit à la Consommation • **Myriam Auguste Allen**, Directeur Exécutif Crédit Commercial (Absente)



Comité Technologique



De gauche à droite

Mackensen Gomez, Membre du Conseil d'Administration et Directeur Général
Harrison Sapru, Membre du Conseil d'Administration
Frédéric Ambroise, Directeur Exécutif du Centre Technologique
Victor Saliba III, Membre du Conseil d'Administration
Patrick Blanchet, Secrétaire du Conseil d'Administration





Chers actionnaires, chers clients, chère équipe BUA,

Il y a un peu plus de deux ans, j'ai pris fonction à titre de Directeur Général de la Banque de l'Union Haïtienne, S.A. (BUA). Mon objectif, à l'époque, était de poursuivre ma trajectoire et mon évolution professionnelles dans le cadre d'une institution financière innovante. Ma principale motivation était de trouver une entreprise désireuse de créer un impact dans l'industrie bancaire.

Rejoindre la BUA est devenu pour moi une évidence après avoir entendu les dirigeants exprimer leur vision progressiste et novatrice de construire une banque pouvant contribuer à la transformation du système; une banque aspirant à être le leader dans l'offre de services financiers innovants, adaptés aux besoins et au contexte des Haïtiens; une banque qui prône

un environnement favorable à l'épanouissement de ses employés et actionnaires.

Au cours du dernier exercice, nous avons effectué des changements fondamentaux au sein de l'équipe de gestion afin de renforcer sa capacité de développement. Nous avons investi dans la technologie pour nous rapprocher de nos clients et pris les dispositions nécessaires, afin d'obtenir des résultats financiers qui montrent clairement une tendance à l'amélioration de notre position sur le marché. De plus, nous avons rehaussé l'image de marque de la BUA afin qu'elle devienne un symbole d'ouverture d'esprit, de proximité et de fierté d'être la première banque privée d'Haïti.

Nos progrès en 2017 et perspective pour 2018:

Les Hommes et les Femmes. L'objectif principal de la BUA est de construire une culture d'entreprise forte, afin d'avoir une approche commune dans notre fonctionnement et notre comportement, à tous les niveaux. La continuité du succès de la BUA dépend de nos collaborateurs et notre mission dans ce processus est d'attirer et de retenir les meilleurs professionnels du secteur bancaire. Nous visons à construire une banque ayant un sens poussé de l'éthique, un esprit entrepreneurial et une culture axée sur la performance. Ces principes constituent la base même des modèles d'affaires progressistes du monde d'aujourd'hui.

L'excellence opérationnelle. Nous continuons de miser sur l'excellence opérationnelle, en commençant par la satisfaction des clients. Nous améliorons nos services, en augmentant et en facilitant l'accès à travers BUA Connect, notre solution de banque en ligne; au cours de l'année 2018, la BUA investira massivement dans l'expansion de son réseau. A la BUA, nous nous engageons à fournir l'effort supplémentaire, à toujours aller plus loin pour servir nos clients, gagner leur fidélité tout en créant de la valeur.

Le système d'information automatisé pour la transformation numérique. Notre investissement dans la technologie vise à faire de la BUA l'une des banques les plus efficaces d'Haïti, tout en améliorant l'expérience-client. Nous travaillons à implémenter un système permettant de simplifier nos processus internes afin d'inciter un plus grand nombre de clients à changer de plateforme en utilisant BUA Connect.

Les résultats de ces initiatives sont encourageants. L'exercice au 30 septembre 2017 s'est achevé avec un profit avant impôts de HTG276.9MM en hausse de 12% par rapport à l'exercice antérieur, avec un taux de rendement sur fonds propres moyen (ROE) de 18.2%. Ce résultat positif a pu être atteint grâce à une importante augmentation de nos actifs productifs, et plus particulièrement de notre portefeuille de crédit qui a cru de 36.4%. Cette croissance de notre portefeuille de crédit ne s'est pas faite au détriment de la qualité de ce dernier. En effet, nos improductifs se sont améliorés passant de 1.0% en septembre 2016 à 0.4% en septembre 2017 par opposition à 2.9% pour l'ensemble du système bancaire au cours de la même période. Aussi, cette augmentation a été possible grâce à un effort considérable de captation de ressources qui a vu notre portefeuille de dépôt croître de 37% au cours de l'exercice fiscal. Tous ces efforts ont permis de renforcer la solidité financière de la BUA, ainsi que l'avoir des actionnaires qui a atteint HTG1,530MM, soit un ratio de capital de 20.32%, dépassant les normes minimales nationales (12%) et internationales (8%), permettant à la BUA d'anticiper le futur avec beaucoup de sérénité.

Pour les années à venir, nous nous en tiendrons aux piliers qui ont soutenu notre cheminement vers le succès; nous continuerons à les renforcer pour conduire la BUA au prochain niveau, atteindre les objectifs financiers et réaliser notre mission: celle d'aider les Haïtiens et les entreprises à accéder aux meilleurs services bancaires, services clés vers la prospérité pour toute une communauté.

Je tiens à remercier chacun des membres de notre équipe pour leurs efforts notables et leur engagement. Le Conseil d'Administration de la BUA et les actionnaires pour leur soutien. Nos clients, pour leur fidélité. Nous pouvons, tous, aujourd'hui, être fiers de ce qui a été accompli et envisager l'avenir avec confiance et optimisme.

Mackensen Gomez
Directeur Général



Perspectives Économiques

Analyse de la conjoncture économique et financière en 2017

L'exercice fiscal 2016-2017 a débuté dans des conditions extrêmement difficiles pour l'économie haïtienne, avec le passage, du 3 au 5 octobre 2016, de l'ouragan Matthew au niveau de la région Sud du pays.

Les dommages et pertes causés par l'ouragan ont été estimés, par les autorités haïtiennes, à quelque 182 milliards de gourdes, alors que la loi des finances initiale prévoyait un budget de 122 milliards de gourdes pour l'exercice fiscal 2016-2017.

Un tel choc allait modifier les prévisions faites en début d'exercice par les responsables économiques et

financiers. Le renvoi des élections à cause de l'ouragan Matthew, a renforcé l'incertitude politique et a contribué à la détérioration de l'environnement des affaires. Il convient de rappeler que les bailleurs de fonds d'Haïti avaient décidé de ne pas apporter leur soutien financier traditionnel à la tenue des élections, du fait que le processus entamé a été suspendu avec l'arrivée du gouvernement Privert/Jean-Charles mis en place par le Parlement, sans une consultation préalable de la population. Ceci a eu un impact négatif sur les finances publiques avec des dépenses non prévues.

Les tensions sociopolitiques et les dégâts substantiels connus dans la péninsule du Sud ont causé un net ralentissement économique au cours du premier semestre de l'exercice fiscal. De fortes pressions

inflationnistes, résultant de la réduction de la production agricole et de la dépréciation de la monnaie locale, ont émergé dans l'économie nationale. La stabilité de la monnaie locale par rapport au billet vert, au cours du second semestre de l'exercice fiscal 2016-2017, n'a pas permis toutefois une diminution du taux d'inflation, calculé en rythme annuel, en-dessous de la barre des 10%. Les pressions inflationnistes ont affecté le pouvoir d'achat des familles haïtiennes et ont poussé les autorités monétaires à maintenir le loyer de l'argent dans le système bancaire national à un niveau élevé. La faible création d'emplois causée par le ralentissement des activités économiques et la diminution du pouvoir d'achat a contribué à la détérioration des conditions de vie de la population au cours de l'exercice fiscal 2016-2017.

Contraction continue du PIB en 2017

L'instabilité politique causée par les multiples difficultés rencontrées dans la réalisation des dernières élections et le passage de l'ouragan Matthew ont provoqué en 2017 le plus faible taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) en-

registré durant la décennie en cours (*voir graphique 1*). En fait, le taux de croissance économique prévu pour l'exercice fiscal 2016-2017 est estimé à seulement 1.2%. Le taux moyen de croissance économique durant les trois derniers exercices

fiscaux est de 1.2%, soit un niveau inférieur au taux annuel de croissance démographique du pays.

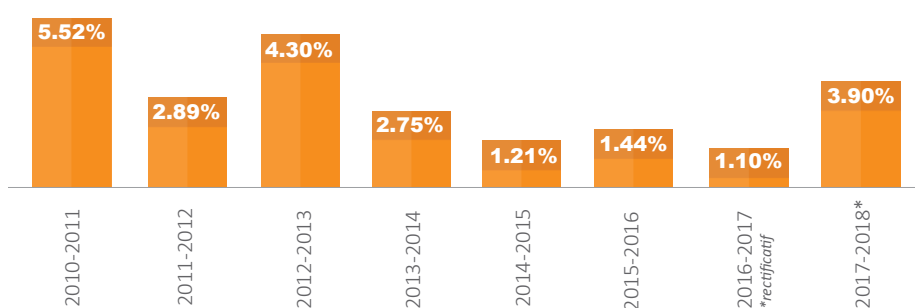
La contraction du PIB est due en grande partie aux dommages et pertes subis, particulièrement au

niveau des départements du Sud, de la Grande Anse et des Nippes, après le passage de l'ouragan Matthew en début d'exercice. Une évaluation publiée par les responsables du Ministère de la Planification a révélé que le montant des dommages et pertes est estimé à 2.8 milliards de dollars américains, dont 794.7 millions de dollars au niveau du secteur productif : agriculture (573.5 millions), industrie et commerce (202.7 millions) et tourisme (18.5 millions). Les secteurs sociaux regroupant : éducation (114 millions), santé (102.4 millions), culture (34 millions) et logement (856.28 millions) ont affiché des dommages et pertes de plus de 1 milliard de dollars américains. Quant aux infrastructures, les pertes et dommages enregistrés après le passage de l'ouragan Matthew ont atteint le niveau de quelque 355 millions de dollars américains, impliquant les transports et communications (285 millions), eau et assainissement (44.4 millions) et l'énergie (25.9 millions).

La réduction observée au niveau de la production de biens et services au cours de l'exercice fiscal 2016-2017 a donné lieu à une diminution de la capacité des exportations du pays. En effet, la Banque Centrale a noté une diminution de 2.2% des exportations totales durant la période octobre 2016–juillet 2017, tandis que les importations ont affiché une progression de 17.6% au cours

la même période. Ceci a conduit à un creusement du déficit de la balance commerciale de plus de 2 milliards de dollars américains. Ce déficit qui influence négativement l'offre de devises sur le marché local des changes, a maintenu la pression sur la gourde haïtienne par rapport aux devises internationales telles que le dollar américain et l'euro au niveau du marché local des changes.

L'évolution du taux de croissance du PIB (%) 2010-2018



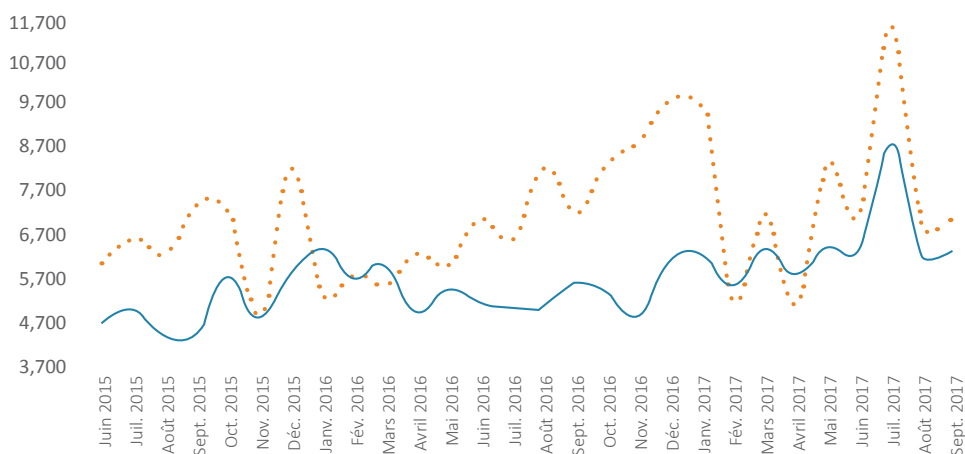
Graphique 1
*Prévisions
Source : Ministère de l'Economie et des Finances (MEF).

Elargissement du déficit budgétaire

Les autorités financières avaient prévu d'exécuter un budget de quelque 122 milliards de gourdes pour l'exercice fiscal 2016-2017. En dépit de la nécessité d'un budget rectificatif après le passage de l'ouragan Matthew, le gouvernement provisoire de Jocelerme Privert avait jugé bon d'attendre l'installation du gouvernement élu en mars 2017 pour prendre une telle décision. L'administration Moïse/Lafontant, une fois arrivée au pouvoir, a adopté un budget rectificatif de 118 milliards de gourdes pour le second semestre de l'exercice fiscal et a revu à la baisse le taux de croissance du PIB (1.1%) pour l'exercice fiscal 2016-2017.

Des données fournies par la Banque Centrale font état d'un déficit budgétaire au 30 septembre 2017, malgré une amélioration des recettes

L'évolution des recettes et des dépenses publiques en millions de gourdes juin 2015-septembre 2017



Graphique 2
Source : MEF et DCC/BRH.

■ Recettes publiques
■ Dépenses publiques

de l'Etat (*voir graphique # 2*). En fait, le taux de réalisation des recettes par rapport aux prévisions pour l'exercice fiscal 2016-2017 dans le budget rectificatif représente 104.5%, tandis que celui des dépenses publiques est estimé à 111.3%, selon un rapport de la BRH.

Le niveau supérieur de dépenses par rapport aux recettes publiques a donné lieu à un financement de quelque 3 milliards de gourdes par la Banque Centrale à l'Etat haïtien. Une telle monétisation du déficit budgétaire ne peut qu'accroître la pression sur la gourde haïtienne par

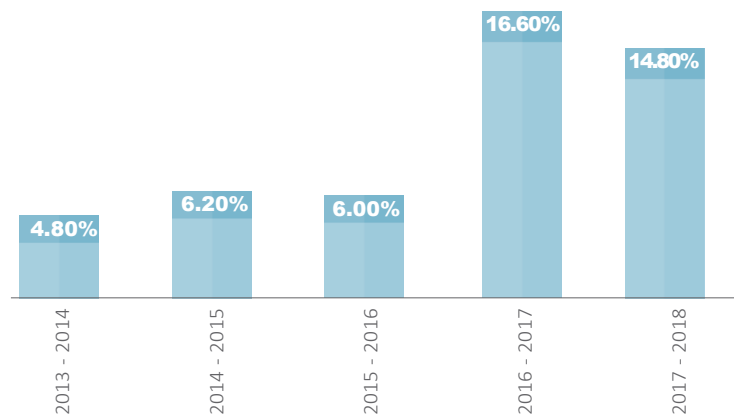
rapport aux devises internationales et forcer ainsi la Banque de la République d'Haïti (BRH) à conserver une politique monétaire restrictive défavorable à une croissance soutenue du PIB et à la création d'emplois.

Emergence de fortes pressions inflationnistes

L'impact négatif de l'ouragan Matthew au niveau de la production agricole dans la zone méridionale du pays et le renforcement des déficits jumeaux (budgétaire et commercial) ont été à la base des pressions inflationnistes enregistrées au niveau de l'économie nationale durant l'exercice fiscal 2016-2017. En effet, le taux d'inflation, calculé en rythme annuel, a affiché une moyenne de près de 15% durant l'exercice fiscal 2016-2017 contre 6% au cours de l'exercice antérieur (*voir graphique # 3*). En rythme mensuel, le taux d'inflation a évolué au-dessus de la barre de 1% durant l'exercice, soit 1.3%. La hausse substantielle des prix des biens et services dans l'économie haïtienne a causé une nette détérioration du pouvoir d'achat des ménages durant l'exercice fiscal 2016-2017.

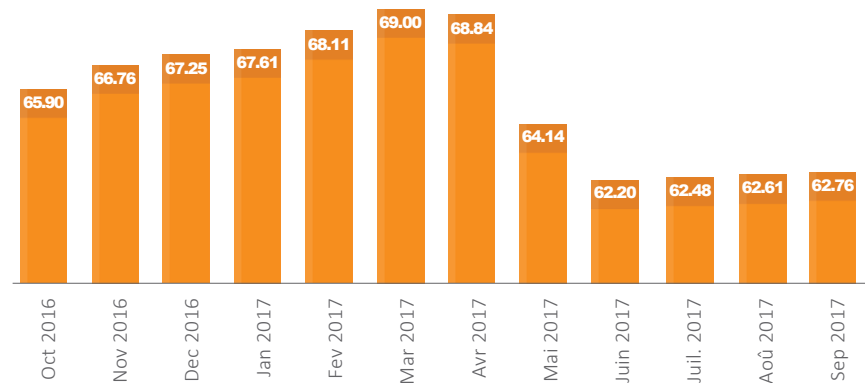
Des tensions inflationnistes ont été notées dans l'économie haïtienne durant les six derniers mois de l'exercice, en dépit d'une appréciation de plus de 10% de la gourde haïtienne par rapport au dollar américain (*voir graphique # 4*). Le taux d'inflation, calculé en rythme annuel, a accusé un niveau moyen supérieur à 15% durant cette période. A noter que le cours du dollar américain est passé d'un niveau proche de 70 gourdes durant les six premiers mois de l'exercice fiscal à près de 60 gourdes au cours des six derniers mois.

L'évolution du taux d'inflation, en glissement annuel
2013 - 2018



Graphique 3
Sources : Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI)

Le taux de change du dollar par rapport à la gourde
Exercice fiscal 2016 - 2017



Graphique 4
Sources : BRH

Maintien des taux directeurs élevés dans le système bancaire

L'instabilité des prix des biens et services observée dans l'économie haïtienne durant l'exercice fiscal 2016-2017, a placé les autorités monétaires dans une position défensive.

En raison de sa mission d'assurer la stabilité des prix, les autorités monétaires ont maintenu le resserrement de l'état monétaire en conservant les taux directeurs à un niveau élevé.

Une telle politique a conduit à l'assèchement des liquidités excédentaires dans le système bancaire. A travers l'utilisation des bons BRH, près de 12 milliards de gourdes ont été retenues à la « banque des banques » qui offrait des taux respectifs de 6%, 8% et 12% aux banques commerciales pour les maturités respectives de 7 jours, 28 jours et 91 jours.

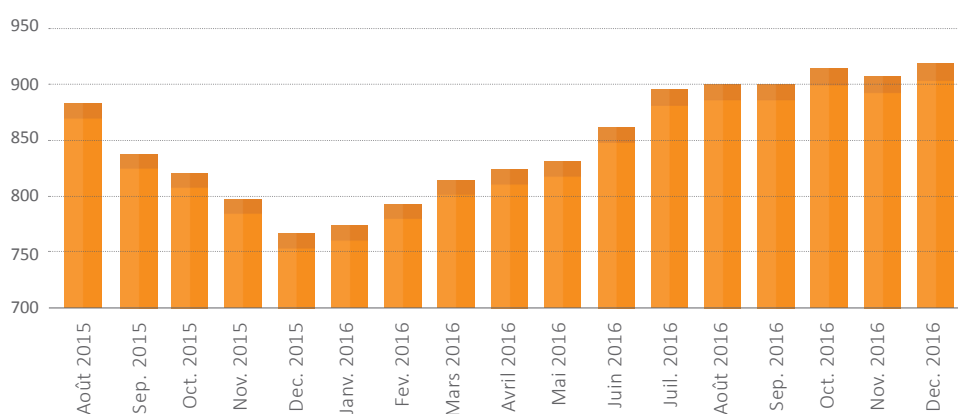
En outre, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a puisé des réserves nettes de change de plus de 40 millions de dollars américains pour intervenir sur le marché local des changes

durant la période juillet–septembre 2017 (voir graphique # 5). Les autorités avaient annoncé qu'elles disposaient d'un montant de 120 millions de dollars américains pour supporter la monnaie locale face aux devises internationales dans le but d'éviter des mouvements spéculatifs.

La position agressive de la Banque Centrale a donné lieu à une certaine stabilité du taux de change. Ce dernier

a évolué à un niveau beaucoup plus proche de la barre psychologique de 60 gourdes au cours de la période juillet–septembre 2017 tandis qu'il s'était rapproché du niveau de 70 gourdes durant la période février–avril 2017. Une telle politique a toutefois contribué au renchérissement du loyer de l'argent au niveau des banques commerciales, ce qui ne facilite pas les investissements privés dans l'économie nationale.

Réserves nettes de change en millions de dollars



Graphique 5
Sources : BRH

Perspectives

Dans la loi initiale des finances pour l'exercice fiscal 2017–2018 adoptée par le Parlement en septembre 2017, les responsables économiques et financiers ont annoncé une certaine reprise de l'économie. D'un niveau moyen de 1.2% au cours des trois derniers exercices fiscaux, le gouvernement Moïse/Lafontant prévoit un taux de croissance proche du niveau de 4%. Un tel bond dépend d'un accroissement des investissements publics dans l'économie en dépit d'une nette contraction de l'assistance financière internationale de plus de 20 milliards de gourdes et de la diminution substantielle du financement budgétaire à partir du mécanisme de PetroCaribe. Ce dernier a subi une chute de plus de 15 milliards de gourdes par rapport aux premières

années de la décennie en cours. Pour compenser la faiblesse des externes, le gouvernement a dû recourir à une augmentation des ressources locales à travers l'accroissement de certains frais et taxes.

Sur le plan de l'inflation, le gouvernement est beaucoup moins optimiste en prévoyant un taux, calculé en rythme annuel, de plus de 10% pour l'exercice fiscal 2017–2018. Un tel niveau d'inflation devrait non seulement affecter considérablement le pouvoir d'achat d'un nombre important de familles pauvres dans le pays mais aussi empêcher la Banque Centrale de desserrer l'état monétaire pour faciliter le crédit privé. Les autorités financières prévoient un taux de change moyen de 63.50 gourdes

pour 1 dollar américain pour l'exercice fiscal 2017–2018.

Les secousses politiques enregistrées durant le premier trimestre de l'exercice fiscal en cours ne laissent pas présager une forte reprise de l'économie nationale en 2018. Des signaux provenant de la BRH indiquent une certaine monétisation du déficit budgétaire qui pourrait créer une certaine instabilité des prix. Les autorités gouvernementales auront à gérer une situation sociopolitique difficile pour garantir une amélioration de l'environnement des affaires et adopter des mesures ambitieuses capable de renforcer la productivité et la compétitivité dans l'économie haïtienne, facteurs fondamentaux pour une croissance du PIB soutenable et inclusive.

BUH CONNECT

Elargissez votre horizon. L'outil de banque en ligne avec le plus de fonctionnalités (alertes, activités cartes de crédit, service de paie en ligne, visualisation des chèques)

*BUH Connect,
à vous le contrôle !*



APPLICATION MOBILE

Vous êtes à quelques clicks de vos informations bancaires, en toute sécurité. Il suffit d'avoir un téléphone intelligent et une connexion internet.

CARTE A PUCE

Encryption des données personnelles
Confidentialité des informations
Réduction des fraudes
Sécurité des données personnelles.

Une plateforme
simple, sécuritaire et avant-gardiste.



uconnect.buh.ht



Application mobile disponible sur
App Store et sur Google Play



Le rôle de la copropriété dans l'avenir de l'immobilier en Haïti

En Haïti, la question du logement demeure une problématique très complexe. Le tremblement de terre de 2010 a compliqué la situation car aucun document régissant l'aménagement de l'espace urbain n'a été proposé à la population.

En effet, selon une récente étude, 58% de la population Haïtienne vivent dans les zones rurales alors que plus d'un tiers des haïtiens se concentre dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. De plus, deux tiers des haïtiens sont touchés par le chômage et le sous-emploi. Par ailleurs, le taux d'inflation, quoique les données actuelles n'aient pas enregistré de grandes variations, est généralement « vécu » à la hausse. Ainsi, du groupe des pays les moins avancés faisant partie de l'ONU, Haïti devient le seul Etat de l'Amérique à avoir moins de deux (2) dollars américains par jour (pour 78% de la population¹).

D'un autre côté, la dégradation du climat politique entraîne un ralentissement de l'activité économique et, en conséquence, réduit considérablement le pouvoir d'achat des citoyens. De fait, les membres de la classe moyenne et les groupes les plus défavorisés n'ont pas les moyens de financer la construction d'une maison décente, encore moins de suivre les normes réglementaires de construction. Ainsi, des bidonvilles se multiplient autour des grandes villes.

Pour illustrer cette problématique, ci-dessous un tableau estimatif des coûts de construction pour deux projets

immobiliers, un de 180,000.00 dollars américains et un autre de 250,000.00 dollars américains (chiffres présentés en gourdes au taux de HTG65 pour USD1).

Avec cette agglomération dans les grandes villes, l'augmentation constante de la population et les faibles pouvoirs d'achats, la copropriété devient de plus en plus une nécessité pour Haïti. Définie comme l'ensemble de biens immobiliers dont la propriété est partagée entre plu-

sieurs personnes, la copropriété permet entre autres à la classe moyenne d'avoir accès à des commodités et dispositifs de sécurité, pour un coût d'acquisition plus abordable. Les espaces seront exploités en hauteur soit en lotissement de masse pour accueillir un plus grand nombre de logements, et les ménages à revenus moyens pourront avoir une demeure décente avec un statut de propriétaire. Ainsi, ils auront une meilleure qualité de vie, des accès à certains services de base,

Eventail des Coûts (en gourdes)	Projet Immobilier de HTG 11,700,000	Projet Immobilier de HTG 16,250,000
(A) Prix de vente du terrain (650 à 900 m2)	1,950,000.00	3,250,000.00
(B) Coût de construction	9,750,000.00	13,000,000.00
(C) Coût total du projet (A+B)	11,700,000.00	16,250,000.00
(D) Montant Down Payment requis (30% C)	3,510,000.00	4,875,000.00
(E) Pourcentage total coût pour frais notaires	4.5%	4.5%
(F) Total coût des frais notaires (estimatifs 4.5% de C)	526,500.00	731,250.00
(G) Total frais de dossier, de timbres et T.C.A.	152,100.00	211,250.00
(H) Montant nécessaire pour conclure la transaction (D+F+G)	4,188,600.00	5,817,500.00
Montant du prêt bancaire - Ma Maison (C-H)	8,868,600.00	12,317,500.00
Durée du prêt - 15 ans (180 mois) - Paiement Mensuel	95,302.43	132,364.49
Durée du prêt - 20 ans (240 mois) - Paiement Mensuel	85,583.91	118,866.54
Durée du prêt - 25 ans (300 mois) - Paiement Mensuel	80,589.03	111,929.21
Durée du prêt - 30 ans (360 mois) - Paiement Mensuel	77,828.31	108,094.88
Taux d'intérêt par année (taux fixe sur 10 ans)	10%	10%
(I) Mensualités	85,583.91	118,866.54
Coût estimatifs des autres dépenses (en gourdes)		
(J) Assurance vie*	4,968.16	6,842.22
(K) Assurance du bien	7,800.00	10,833.33
(L) Impôts locatifs	2,437.50	3,385.42
(M) Frais entretien	12,350.00	13,650.00
(N) Total des autres dépenses mensuelles (J+K+L+M)	27,555.66	34,710.97
(O) Charges mensuelles - Hypothèse 30 ans (I+N)	113,139.57	153,577.51
Revenu nécessaire par ménage	340,000.00	465,000.00
Ratio de service de la dette (O÷N)x100	33%	33%

Tableau 1

* Homme âgé de 35 ans non fumeur, prime sur 20 ans à fonds perdus. Ce montant peut varier en fonction de l'état de santé du titulaire.



des espaces communs de loisirs en toute sécurité dans un environnement sain. Ceci favorisera la modernisation des structures et infrastructures urbaines.

La copropriété est une réponse appropriée aux problèmes actuels qui se posent dans le secteur de logement en demande croissante en Haïti, alors que les espaces convenables pour la construction d'habitations décentes à des coûts abordables sont rares. Les perspectives d'avenir de la copropriété en Haïti sont inévitables.

Le tableau ci-dessous illustre les avantages de la copropriété pour deux projets immobiliers, un de 135,000.00 dollars américains et un autre de 150,000.00 dollars américains (chiffres présentés en gourdes au taux de HTG65 pour USD1).

Avec son sens poussé de l'individualisme, vivre en communauté est un concept nouveau pour l'haïtien et peut constituer un obstacle à la réalisation de projets en copropriété. En ce sens, certains facteurs peuvent être à la base de conflits entre les copropriétaires, telles des différences socioéconomiques ou des opinions divergentes dans les prises de décisions dans la gérance des espaces communs. Vu qu'il faudra respecter strictement les règlements de la copropriété, une attitude conciliante devra être fortement encouragée.

Malgré les efforts de la Banque Centrale et des institutions bancaires en Haïti, une politique nationale de promotion de logement commun sera nécessaire.

Des campagnes agressives de communication devront être implémentées pour permettre à la population de comprendre, d'accepter et finalement d'adopter ce nouveau mode de vie sinon les résultats resteront peu significatifs.

Du point de vue juridique, des dispositions légales ont été prises pour régler la question. En son article 1, la loi du 13 août 1984 stipule : « Les dispositions de la présente loi régissent tout immeuble bâti ou groupe d'immeubles bâtis dont la propriété est répartie entre

plusieurs personnes par lot comprenant chacun une partie privative et une quote-part des parties communes² ». La signature de l'arrêté d'application de la loi sur la copropriété, en décembre 2011, renforce le secteur de la construction en implémentant son cadre juridique.

La BUH a pour vision de produire un impact significatif et mesurable sur la croissance de ses clients et sur le développement économique de la communauté qu'elle dessert et dans ce sens, elle a créé des produits pour supporter

Eventail des Coûts (en gourdes)	Projet Immobilier de HTG 8,775,000	Projet Immobilier de HTG 9,750,000
(A) Prix de vente de la maison qui sera financée	8,775,000.00	9,750,000.00
(B) Montant Down Payment requis (20% de A)	1,755,000.00	1,950,000.00
(C) Pourcentage total coût pour frais notaires	4.5%	4.5%
(D) Total coût des frais notaires (estimatifs 4.5% de A)	394,875.00	438,750.00
(E) Total frais de dossier, de timbres et T.C.A.	114,075.00	126,750.00
(F) Montant nécessaire pour conclure la transaction (B + D + E)	2,263,950.00	2,515,500.00
(G) Montant du prêt bancaire - Ma Maison (A+B+D+E)	7,528,950.00	8,365,500.00
Durée du prêt - 15 ans (180 mois) - Paiement Mensuel	80,906.48	89,896.09
Durée du prêt - 20 ans (240 mois) - Paiement Mensuel	72,656.00	80,728.89
Durée du prêt - 25 ans (300 mois) - Paiement Mensuel	68,415.62	76,017.36
Durée du prêt - 30 ans (360 mois) - Paiement Mensuel	66,071.92	73,413.25
Taux d'intérêt par année (taux fixe sur 10 ans)	10%	10%
(H) Mensualités	72,656.00	80,728.89
Coût estimatifs des autres dépenses (en gourdes)		
(I) Assurance vie*	3,763.39	4,164.98
(J) Assurance du bien	5,850.00	6,500.00
(K) Impôts locatifs	1,828.13	2,031.25
(L) Frais entretien	9,750.00	10,725.00
(M) Total des autres dépenses mensuelles (I+J+K+L)	21,191.52	23,421.23
(N) Charges mensuelles - Hypothèse 20 ans (H+M)	93,847.51	104,150.12
(U) Revenu nécessaire par ménage	285,000.00	315,000.00
(V) Ratio de service de la dette (N+M)x100	33%	33%

Tableau 2

* Homme âgé de 35 ans non fumeur, prime sur 20 ans à fonds perdus. Ce montant peut varier en fonction de l'état de santé du titulaire.

la population Haïtienne dans le financement de ses projets immobiliers. Le « Plan d'épargne logement » (PEL), et « Ma Maison ». La BUH offre des taux fixes sur une durée de 10 ans avec un financement en gourdes et une possibilité d'amortissement sur une durée de 20 ans. Dans le cas d'une construction, une période de grâce dans le rem-

boursement du capital allant jusqu'à 12 mois peut être considérée.

Pour bénéficier d'un prêt « Ma Maison », le client soumettra sa demande pour un prêt en rapport à l'acquisition, la construction ou la rénovation. Il remplira une forme d'application et fournira les documents requis en fonction de son projet.

Un officier de crédit constituera le dossier et, une fois l'approbation obtenue, le guidera pendant tout le processus.

A la BUH, nous sommes fiers de pouvoir accompagner nos clients pour tous leurs besoins financiers.



¹ <http://www.rfi.fr/emission/20160401-haiti-exode-rural-paysans-deforestation-agriculture>

² <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/hai41551.pdf>

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2016-2017

Nos clients et nos actionnaires

Nos hommes et nos femmes

Notre technologie

Notre Réseau de Distribution





Rapport de Gestion

Ratios clés (2013-2017)	2013	2014	2015	2016	2017	Secteur 2017
Adéquation du capital						
Immobilisation/Avoir des actionnaires	90%	83%	80%	51%	42%	33%
Avoir des actionnaires en % de l'actif	6.45%	6.20%	6.55%	8.11%	7.83%	9.03%
Dépôts en % de l'actif	88%	82%	80%	75%	77%	80%
Qualité des actifs						
Prêts improductifs en % prêts bruts	1.1%	2.9%	0.9%	1.0%	0.4%	2.9%
Provisions pour créances douteuses en % prêts improductifs bruts	39.5%	72.0%	202.9%	98.8%	151.6%	90.6%
Prêts improductifs nets en % de l'avoir des actionnaires	3.7%	6.0%	-6.3%	0.1%	-1.3%	0.9%
Management						
Commissions sur salaires	58%	68%	76%	71%	71%	84%
Coefficient d'exploitation	75%	83%	55%	69%	72%	46%
Productivité (PNB) par employé (million)	1,915	2,039	3,342	3,601	4,076	5,225
Rentabilité						
Retour sur l'actif (ROA)	3.87%	0.99%	2.51%	1.53%	1.26%	4.36%
ROA moyen	4.26%	1.08%	3.09%	1.88%	1.44%	-
Retour sur l'investissement (ROE)	60.0%	15.9%	38.3%	18.9%	16.1%	48.2%
ROA moyen	406.5%	17.2%	48.2%	25.1%	18.2%	-
Retour nets d'intérêts en % des revenus d'intérêts	96.0%	92.6%	85.8%	74.9%	69.3%	74.0%
Rendement moyen des prêts	16.9%	10.6%	10.6%	11.5%	12.1%	11.1%
Rémunération moyenne des dépôts	0.2%	0.2%	0.7%	1.6%	2.0%	1.3%
Liquidité						
Liquidité en % de l'actif	56.9%	46.0%	43.0%	42.0%	42.2%	40.8%
Liquidité en % des dépôts	64.7%	55.0%	54.0%	56.0%	54.6%	50.9%

Tableau 1

Les **Ratios** présentés ci-dessus permettent d'évaluer la performance financière de la BUH à travers les critères tels : l'adéquation de son capital, la qualité de ses actifs, son management, sa rentabilité et sa liquidité.

Etats des Résultats

La BUH a bouclé l'année fiscale 2016-2017 avec des résultats nets de HTG214.5MM de gourdes, soit une croissance de 10% par rapport à l'exercice précédent. Une performance très appréciable à mettre à l'actif des membres du Conseil d'Administration qui ont investi leurs ressources financières

à la banque et qui s'investissent afin de faire d'elle la banque de référence; sa fidèle clientèle qui s'approprie progressivement de la BUH, eu égard à sa nouvelle approche orientée clients; la Direction Générale et les employés qui supportent la vision du Conseil d'Administration et la mission de la

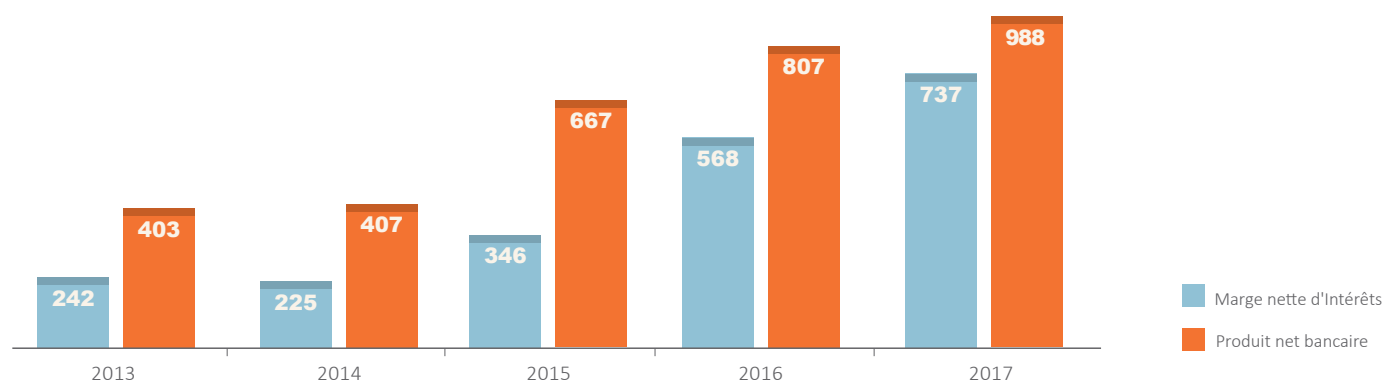
banque, afin de fournir le meilleur service bancaire sur le marché.

Le tableau ci-dessous (tableau 2) expose de manière plus évidente l'évolution des résultats de la banque au cours de ces cinq dernières années.

Résultats d'exploitation (2013-2017)	2013	2014	2015	2016	2017
Revenu d'intérêts	251.7	243.2	403.6	758.9	1,064.3
Prêts	241.7	243.0	386.1	725.9	1,035.2
Intérêts sur placements	10.0	0.2	17.4	33.0	29.1
Dépense d'intérêts	10.1	17.9	57.5	190.6	327.2
Marge nette d'intérêts	241.6	225.2	346.1	568.3	737.1
Autres revenus	161.6	181.5	320.6	238.4	251.3
Commissions nettes	71.9	110.3	146.2	182.2	161.7
Autres	89.7	71.3	174.4	56.2	89.6
Produit net bancaire	403.2	406.8	666.7	806.7	988.4
Dotation à la provision pour créances douteuses	55.3	(21.4)	(45.0)	(1.7)	(4.0)
Dépense d'exploitation	300.4	336.0	366.8	558.6	707.5
Salaires et avantages sociaux	123.6	161.7	191.8	257.0	340.9
Frais de locaux	43.8	60.4	75.8	93.8	113.2
Amortissements	24.4	26.5	20.8	33.9	49.7
Autres dépenses d'exploitation	108.6	87.5	78.4	173.9	203.6
Bénéfices avant impôts sur le revenu	158.1	49.4	254.9	246.5	276.9
Impôts sur le revenu	1.4	0.5	54.9	51.9	62.4
Bénéfice net	156.7	48.9	199.9	194.6	214.5
Coefficient d'exploitation	75%	83%	55%	69%	72%

Tableau 2
(En millions de Gourdes)

Évolution de la performance opérationnelle (En millions de Gourdes)



Marge nette d'intérêts

En dépit de la croissance de 72% de la dépense d'intérêts par rapport à l'exercice 2016, la banque a pu améliorer de 30% sa marge nette d'intérêts, grâce à une hausse de 40% du revenu d'intérêts.

Revenu d'intérêts	Dépense d'intérêts
Le revenu d'intérêts est passé de HTG758.9MM en 2016 à HTG1064.3MM en 2017, ce qui représente une croissance de 40%. En termes de diversification, ils sont ainsi composés :	Comme dit précédemment, la dépense d'intérêts a connu une hausse de 72%, passant de HTG190.64MM en 2016 à HTG327.2MM en 2017, et est ainsi ventilée :
<ul style="list-style-type: none"> - Cartes de Crédit HTG147,7MM, soit 13.88% - Crédit HTG887,4MM, soit 83.38% - Placements HTG29,2MM, soit 2.74% 	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôts HTG268.9MM, soit 82.20% - Emprunts HTG49.6MM, soit 15.15% - Débetures HTG8.7MM, soit 2.65%

Produit net bancaire

Le produit net bancaire a connu une croissance de 22.5% en raison notamment de l'amélioration du revenu d'intérêts et des autres revenus.

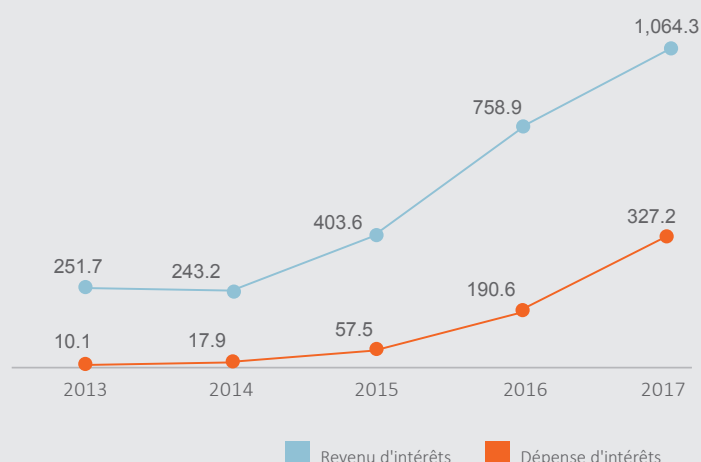
Autres revenus

Grâce à l'amélioration de son service à la clientèle, au dynamisme du service de change et à l'élargissement du réseau des sous-agents de MoneyGram, la BUH a pu augmenter de 5% ses autres revenus, soit HTG13MM en volume. Comme l'indique le graphique ci-dessous, ils sont ainsi composés :

Commissions 48%
Change 40%
Moneygram 12%

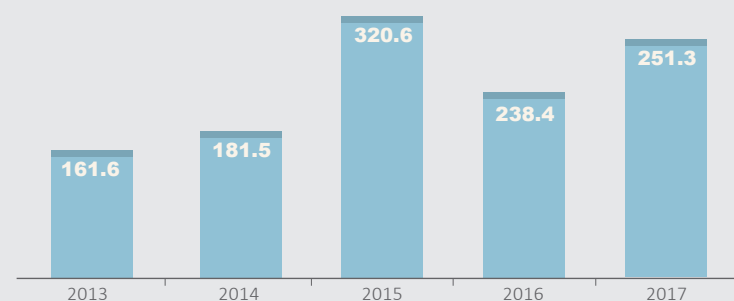
Évolution du revenu et de la dépense d'intérêts

(En millions de Gourdes)



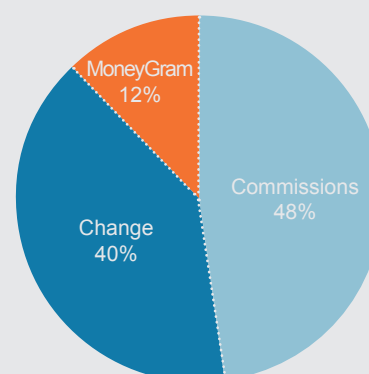
Évolution des autres revenus

(En millions de Gourdes)



Répartition des autres revenus

(2016-2017)



Commissions MoneyGram Change

Provisions pour créances douteuses

Grâce à la qualité de son portefeuille de prêts, la BUH a bouclé l'exercice 2016-2017 avec des provisions additionnelles de HTG4MM, ce qui dénote l'excellent travail que réalise le département du Crédit, de l'analyse des dossiers au suivi du crédit après décaissement. Par ailleurs, il convient aussi de noter que cette performance est due en grande partie à certains prêts provisionnés à 50% devenus courants au cours de l'exercice et au recouvrement de créances radiées totalisant HTG16MM. D'un autre côté, les prêts restructurés qui totalisaient HTG55MM au 30 septembre 2016 sont passés à HTG49.5MM en septembre 2017.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation en 2017 sont en nette progression par rapport à 2016. En effet, une hausse de 26.6% y est constatée, soit HTG148.9MM. Cette tendance à la hausse

est observée depuis les cinq dernières années. Les tableaux ci-dessous montrent l'évolution de ce poste de 2013 à 2017, ainsi que sa composante pour l'exercice 2017.

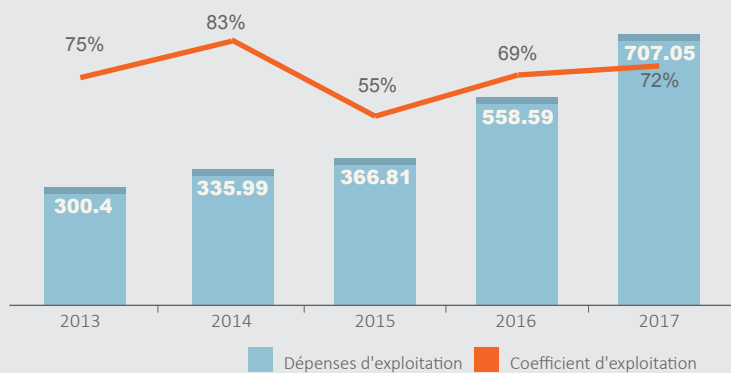
Variation des dépenses d'exploitation par rapport à 2016

Toutes les composantes des dépenses d'exploitation ont connu des augmentations assez significatives comme le montre le tableau suivant (tableau 3) :

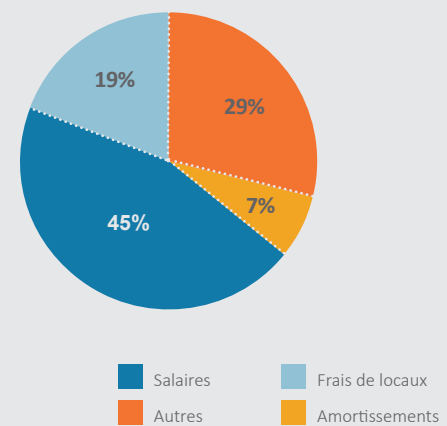
	2017	2016	variation	var (%)
Salaires	340.9	257.0	83.9	32.7%
Frais de locaux	113.2	93.8	19.4	20.7%
Autres	203.6	173.9	29.7	17.1%
Amortissements	49.7	33.9	15.8	46.6%
Total Frais d'Exploitation	707.5	558.6	148.9	21.0%

Tableau 3
(En millions de Gourdes)

Évolution des dépenses d'exploitation vs coefficient d'exploitation (En millions de Gourdes)



Répartition des dépenses d'exploitation (2016-2017)



Les salaires et avantages sociaux ont été ajustés de 15% en juillet 2016 pour tenir compte de la hausse de l'inflation sur le marché.

L'augmentation des frais de locaux est due particulièrement d'une part au coût additionnel découlant de l'ouverture des succursales de Place Boyer en juillet 2016 et de Juvénat en septembre 2016, d'autre part à l'augmentation du prix du carburant en juin 2017.

L'amortissement a enregistré une hausse de 46.6%, passant de HTG33.9MM en 2016 à HTG49.7MM en 2017. Cette augmentation est due essentiellement à l'amortissement des coûts inhérents à la plateforme bancaire en ligne « BUH Connect » lancée officiellement en septembre 2016.

Le Bilan

Avec une croissance de 33.7% comme les quatre exercices précédents, l'actif total de la BUH connaît une expansion significative, passant de HTG12,7 milliards en 2016 à HTG17,0 milliards en 2017, comme illustré dans le tableau et le graphique qui suivent.

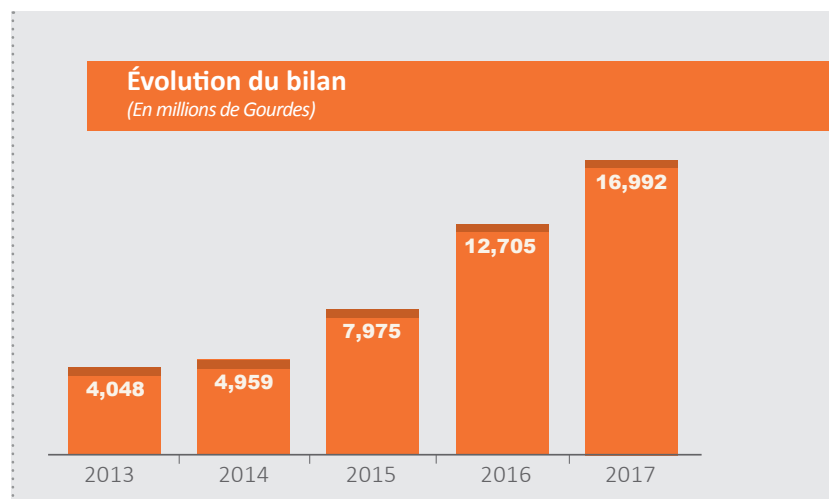
Bilan (2013-2017)	2013	2014	2015	2016	2017	Croissance	
						16-17	13-17
Actif	4,048.4	4,959.0	7,974.9	12,705.1	16,992.2	33.7%	319.7%
Disponibilités	2,303.9	2,260.4	3,441.3	5,392.2	7,175.7	33.1%	211.5%
Encaisse	261.2	359.3	355.6	387.8	424.4	9.4%	62.5%
Avoirs à la BRH	1,733.4	1,593.3	2,619.5	4,346.5	6,070.9	39.7%	250.2%
Avoirs à la BNC	130.8	128.0	297.4	206.2	122.0	-40.8%	-6.7%
Avoirs à l'étranger	149.2	178.3	168.6	450.6	536.6	19.1%	259.7%
Autres	29.4	1.4	0.1	1.1	21.9	-	-25.5%
Bons BRH	-	108.6	-	-	294.6	100%	100%
Autres placements	25.0	30.6	475.4	421.1	309.0	-26.6%	-
Portefeuille de prêts net	1,427.9	2,253.2	3,576.7	6,247.4	8,524.0	36.4%	497.0%
Immobilisations nettes	233.7	254.0	417.1	527.9	563.3	6.7%	141.0%
Autres actifs	57.9	52.3	64.5	116.5	125.7	7.9%	117.0%
Passif et avoir des actionnaires	4,048.4	4,959.0	7,974.9	12,705.1	16,992.2	33.7%	319.7%
Dépôts	3,560.7	4,083.5	6,410.6	9,590.6	13,143.5	37.0%	269.1%
Dépôts à Vue	1,177.1	1,369.4	2,084.6	2,791.4	4,144.9	48.5%	252.1%
Dépôts d'Epargne	1,743.7	1,710.6	2,025.1	2,614.0	2,883.9	10.3%	65.4%
Dépôts à terme	640.0	1,003.5	2,301.0	4,185.2	6,114.7	46.1%	855.4%
Autres passifs	226.6	567.9	1,041.7	2,084.4	2,518.6	20.8%	-
Avoir des actionnaires	261.1	307.6	522.6	1,030.1	1,330.1	29.1%	409.5%
Capital Libéré	450.0	448.7	448.1	528.1	547.7	3.7%	21.7%
Surplus d'Apport	93.8	93.8	109.4	342.4	411.9	20.3%	338.9%
Réserves	32.1	35.3	110.6	158.9	212.3	33.6%	561.1%
Bénéfices Non Répartis	(314.9)	(270.3)	(145.6)	0.7	158.2	-	-

Tableau 4
(En millions de Gourdes)

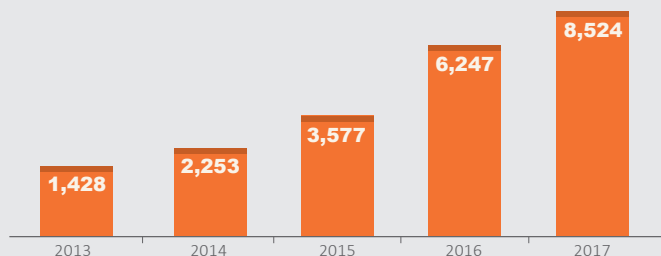
L'évolution du bilan

Les disponibilités de la banque ont augmenté de 33% par rapport à l'exercice précédent et représentent plus que 42% du total de l'actif, compte tenu particulièrement du taux élevé de réserves obligatoires exigé par la Banque Centrale sur les passifs en gourdes (44%) et en dollars (48%) au 30 septembre 2016. En dépit de tout, la BUH a pu dégager un excédent en gourdes lui permettant d'avoir un encours de HTG300MM dans les Bons BRH.

D'un autre côté, le portefeuille de prêts n'est pas en reste. En effet, il a connu une hausse de 36.4% en 2017. Cette tendance est gardée depuis l'arrivée de la nouvelle administration de la banque en juin 2013. Les graphiques suivants montrent l'évolution et la répartition des prêts de 2013 à 2017.



Portefeuille net des prêts (En millions de Gourdes)



Les immobilisations

Les immobilisations ont quant à elles crû de 6.7%. La banque continue à investir dans son infrastructure technologique afin d'améliorer le service bancaire et mettre à la disposition de sa clientèle des produits et services contribuant à sa pleine satisfaction. D'autres investissements sont consentis pour créer les conditions de travail optimales nécessaires à l'amélioration de la productivité de ses ressources humaines.

La structure des dépôts

Le portefeuille de dépôts a connu une croissance de 37.0% au cours de cet exercice, passant de HTG 9.5 milliards en 2016 à HTG13.0 milliards. Cette croissance est concentrée particulièrement au niveau des dépôts à vue qui ont augmenté de HTG1,3 milliard, soit 48.5%; et des dépôts à terme ayant crû de HTG1,9 milliard ou 46%.

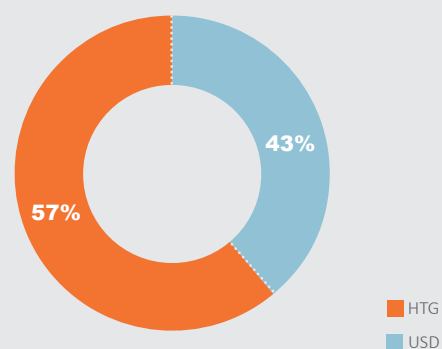
Autre passifs

Les autres passifs ont augmenté de 20.8%, soit HTG434MM en volume, en raison principalement des financements reçus dans le cadre de ses programmes incitatifs pour dynamiser les secteurs du logement et des zones franches.

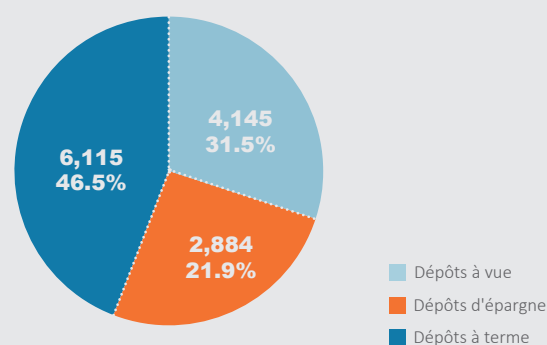
Avoir des actionnaires

Au cours de l'exercice 2017, la BUH a définitivement tourné la page des pertes cumulées qu'elle connaît depuis plusieurs années. Les bénéfices non répartis se chiffrent à HTG158.2 MM, ce qui représente une hausse de HTG157.5MM par rapport à 2016. Ils contribuent à la nette amélioration de l'avoir des actionnaires passant de HTG1,030MM à HTG1,330MM, soit une croissance de 29.1%.

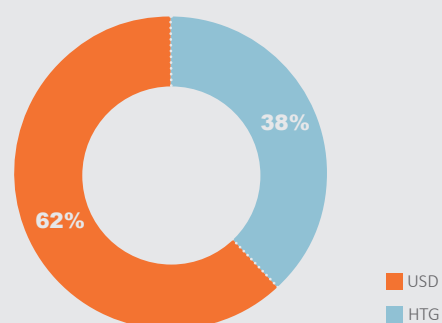
Répartition des prêts par monnaie (2016-2017)



Répartition des dépôts par catégorie (En millions de Gourdes, 2016-2017)



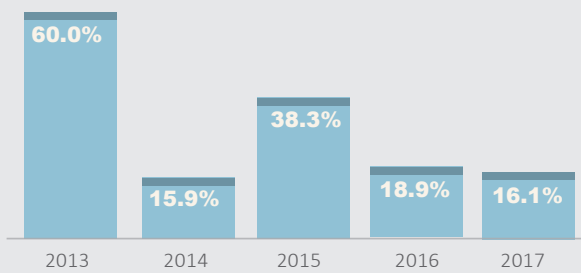
Répartition des dépôts par monnaie (2016-2017)



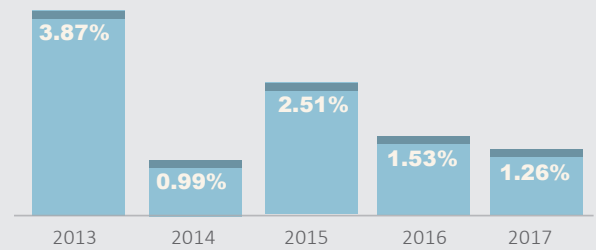
Aujourd'hui, la BUH est une banque rentable qui consolide ses acquis, regagne ses parts de marché, contrôle ses opérations, gère ses risques, et avance avec assurance dans le processus de transformation de son mode opératoire et de sa façon de faire.

Ratios Clés

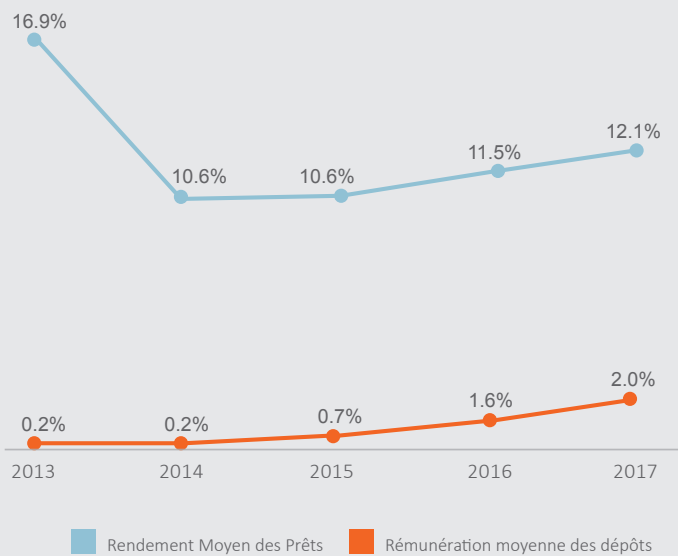
Évolution du ROE



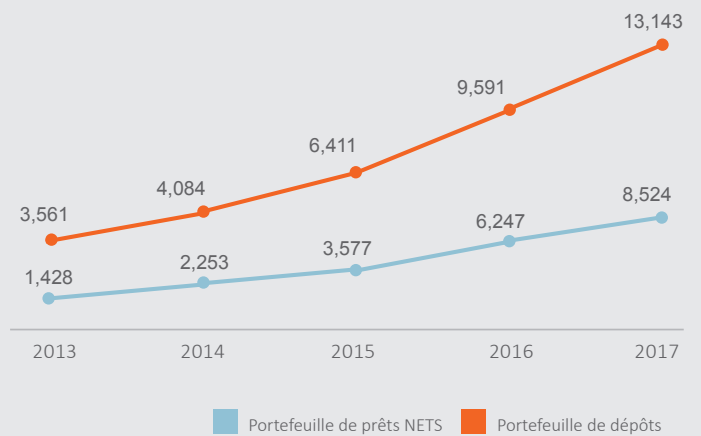
Évolution du ROA



Évolution du rendement moyen des prêts vs. le coût moyen des dépôts



Évolution des portefeuilles de dépôt et de crédit (En millions de Gourdes)



Rapport des vérificateurs externes 2017

Rapport des auditeurs indépendants

Au Conseil d'Administration
Banque de l'Union Haïtienne, S.A.:

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque de l'Union Haïtienne S.A. (BUH), comprenant le bilan au 30 septembre 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque de l'Union Haïtienne, S.A. au 30 septembre 2017 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au *Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Dans le cadre de la préparation des états financiers, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la Gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Yvon-René Cabinet d'Experts Comptables

Port-au-Prince, le 29 novembre 2017

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Bilans

30 septembre 2017 et 2016

(Exprimé en milliers de gourdes)

	Notes	2017	2016
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5	G 7,175,689	5,392,229
OBLIGATIONS DU TRÉSOR	6	236,767	338,483
BONS BRH, NET	6	294,616	-
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER	7	42,498	44,312
TITRES DE PARTICIPATION	8	29,730	38,305
PRÊTS	9	8,574,672	6,312,835
Provision pour pertes de valeur sur prêts		<u>(50,714)</u>	<u>(65,399)</u>
		8,523,958	6,247,436
IMMOBILISATIONS	10	455,129	502,458
Amortissement cumulé		<u>(124,474)</u>	<u>(82,448)</u>
		330,655	420,010
AUTRES			
Placements en immobilier	11	232,648	107,867
Autres éléments d'actif	12	<u>125,669</u>	<u>116,480</u>
		358,317	224,347
		G 16,992,230	12,705,122
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
DÉPÔTS	13	13,143,485	9,590,591
EMPRUNTS - BRH	14	1,821,284	1,415,303
AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF	15	512,404	475,804
OBLIGATIONS SUBORDONNÉES	16	184,936	193,335
TOTAL DU PASSIF		15,662,109	11,675,033
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions libéré	17	550,000	528,134
Actions de trésorerie		<u>(2,274)</u>	<u>-</u>
Capital-actions net		547,726	528,134
Surplus d'apport		411,912	342,362
Réserve légale		79,364	51,673
Réserve générale pour pertes sur prêts	9	108,942	76,944
Réserve générale sur placements en immobilier		23,975	30,281
Bénéfices non répartis		<u>158,202</u>	<u>695</u>
		1,330,121	1,030,089
		G 16,992,230	12,705,122

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

États des résultats

Exercices terminés les 30 septembre 2017 et 2016

(Exprimé en milliers de gourdes, à l'exception du revenu net par action)

	Notes	2017	2016
REVENU D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	1,035,209	725,928
Obligations du Trésor, bons BRH et autres		<u>29,090</u>	<u>33,010</u>
		1,064,299	758,938
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		268,954	155,216
Autres		<u>58,245</u>	<u>35,427</u>
		327,199	190,643
REVENU NET D'INTÉRÊTS			
		737,100	568,295
Provision pour pertes de valeur sur prêts	9	(3,975)	(1,663)
REVENU NET D'INTÉRÊTS APRÈS PROVISION POUR PERTES DE VALEUR SUR PRÊTS			
		733,125	566,632
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Commissions		274,344	217,688
Frais opérationnels		(112,687)	(64,753)
Gain de change		100,335	73,710
Quote-part dans une société affiliée non consolidée net d'impôts	8	(4,991)	-
Autres		<u>(5,733)</u>	<u>11,766</u>
		251,268	238,411
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS			
		984,393	805,043
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations du personnel	18	340,931	256,990
Frais de locaux, matériel et mobilier		113,247	93,827
Amortissement	10	49,682	33,881
Autres		<u>203,625</u>	<u>173,891</u>
		707,485	558,589
REVENU AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU			
		<u>276,908</u>	<u>246,454</u>
IMPÔTS SUR LE REVENU	19	<u>62,434</u>	<u>51,874</u>
REVENU NET DE L'EXERCICE			
		214,474	194,580
Revenu net par action équivalente de capital libéré	G	99	109

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.
 États de l'évolution de l'avoir des actionnaires
 Exercices terminés les 30 septembre 2017 et 2016
 (Exprimé en milliers de gourdes)

	Note	Capital- actions libéré	Actions de trésorerie	Surplus d'apport	Réserve légal	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserve générale sur placements en immobilier	Bénéfices non répartis (déficit)	Total
Solde au 30 septembre 2015		G 450,000	(1,885)	109,436	27,027	53,502	30,043	(145,559)	522,564
Revenu net de l'exercice		-	-	-	-	-	-	194,580	194,580
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts		-	-	-	-	23,442	-	(23,442)	-
Virement à la réserve légale		-	-	-	24,646	-	-	(24,646)	-
Virement à la réserve général sur placements en immobilier		-	-	-	-	-	238	(238)	-
Transactions avec les actionnaires:									
Rachats d'actions		-	(21,165)	(17,577)	-	-	-	-	(38,742)
Ventes d'actions		78,134	23,050	250,503	-	-	-	-	351,687
Solde au 30 septembre 2016		G 528,134	-	342,362	51,673	76,944	30,281	695	1,030,089
Revenu net de l'exercice		-	-	-	-	-	-	214,474	214,474
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts		-	-	-	-	31,998	-	(31,998)	-
Virement à la réserve légale		-	-	-	27,691	-	-	(27,691)	-
Virement de la réserve sur placements en immobilier		-	-	-	-	-	(6,306)	6,306	-
Quote-part du déficit d'une société affiliée		-	-	-	-	-	-	-	-
non consolidée, net d'impôts	8	-	-	-	-	-	-	(3,584)	(3,584)
Transactions avec les actionnaires:									
Rachats d'actions		-	(4,989)	(8,937)	-	-	-	-	(13,926)
Ventes d'actions		21,866	2,715	78,487	-	-	-	-	103,068
Solde au 30 septembre 2017		G 550,000	(2,274)	411,912	79,364	108,942	23,975	158,202	1,330,121

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.
États des flux de trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2017 et 2016
(Exprimé en milliers de gourdes)

	Notes	2017	2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Revenu net de l'exercice	G	214,474	194,580
<i>Éléments de conciliation du revenu net de l'exercice</i> <i>aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Perte et plus-value sur ventes de placements en immobilier	11	(38,689)	4,263
Radiations de placements en immobilier		40,480	-
Amortissement des immobilisations	10	49,682	33,881
Quote-part - résultats investissement Sofin	8	4,991	-
Dotation pour pertes de valeur sur prêts	9	3,975	1,663
Effet de change de réévaluation de la provision pour pertes de valeur sur prêts en dollars US	9	(1,809)	13,395
Perte (gain) sur dispositions d'immobilisations	10	13,490	(83)
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif</i> <i>résultant des activités d'exploitation:</i>			
Produits sur vente de placements en immobilier		7,377	-
(Acquisitions) ventes de placements en immobilier		(9,632)	31,846
Diminution (augmentation) des placements à l'étranger, net		1,814	(9,162)
Décaissements de prêts, net		(2,278,688)	(2,685,783)
Diminution des obligations du Trésor		101,717	101,717
Bons BRH		(294,616)	-
Augmentation nette des dépôts		3,552,894	3,179,950
Variation des autres éléments d'actif et de passif		118,541	78,337
Impôts sur le revenu payés		(83,217)	(32,962)
Liquidités provenant des activités d'exploitation		1,402,784	911,642
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions de titres de participation	8	-	(38,193)
Quote-part du déficit antérieur – Sofin	8	3,587	-
Acquisitions d'immobilisations	10	(109,698)	(180,809)
Encaissements sur dispositions d'immobilisations		63	97
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(106,048)	(218,905)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT:			
Emprunts - BRH		405,981	879,678
(Diminution) augmentation des obligations subordonnées		(8,399)	65,588
Ventes d'actions, net		103,068	351,687
Rachats d'actions, net		(13,926)	(38,742)
Liquidités provenant des activités de financement		486,724	1,258,211
Variation nette des liquidités		1,783,460	1,950,948
Liquidités au début de l'exercice		5,572,190	2,654,339
Incidence de change sur les liquidités en devises du début de l'exercice		(179,961)	786,942
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	7,175,689	5,392,229

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(1) ORGANISATION

La Banque de l'Union Haïtienne, S.A. (BUH) est une société anonyme établie sous les lois de la République d'Haïti et autorisée à fonctionner par arrêté présidentiel publié au Moniteur le 26 juillet 1973. L'objectif principal de la BUH est de réaliser toutes sortes d'opérations commerciales bancaires en vue d'intensifier le développement des principales activités économiques du pays. Le siège social de la BUH est situé au no. 3, rue Jean Gilles, Route de l'Aéroport.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS**(a) Cadre de préparation des états financiers**

Les états financiers de la Banque de l'Union Haïtienne ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 13 mars 2018.

(b) Base d'évaluation des états financiers

Les états financiers ci-joints sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des placements en immobilier (**note 11**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites à la **note 3(h)**.

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers ci-joints sont préparés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle de la Banque. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats actuels peuvent être différents de ces estimations.

Ces estimations et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision de ces estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)(d) Estimations et jugement (suite)

Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables et ont un effet important sur les montants reflétés aux états financiers. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous:

Notes 6 et 7	Valorisation des obligations du Trésor, des bons BRH et des placements à l'étranger
Note 8	Valorisation des titres de participation
Note 9	Évaluation de la provision pour pertes de valeur sur prêts et de la réserve générale pour pertes sur prêts
Note 10	Amortissement et valorisation des immobilisations
Note 11	Valorisation des placements en immobilier.

De l'avis de la Direction, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les états financiers ci-joints.

(a) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément au IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état des résultats.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état des résultats.

(b) Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts à la BRH et à la BNC en couverture des réserves obligatoires, les dépôts à des banques étrangères avec une maturité à très court terme, et/ou remboursables sur demande, et les effets de compensation.

(À suivre)

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)(c) Placements

Les placements sont composés de placements locaux et à l'étranger et, conformément à IFRS 9, sont classifiés comme suit:

Les placements avec maturité fixe comptabilisés au coût amorti:

Ces placements sont composés principalement d'un dépôt à terme dans une institution financière étrangère et d'obligations du Trésor et de bons BRH détenus localement. Ces placements sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêts effectif, moins toute provision pour perte de valeur. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

Le placement en titres détenu pour revente. Ce placement est constitué d'actions dans une société de cartes de crédit et est comptabilisé à sa juste valeur. Les fluctuations de juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats.

Les gains et pertes réalisés lors de la vente de ces placements ainsi que les dévaluations constatées par rapport à la valeur d'origine qui reflètent des baisses durables de valeur sont imputés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

(d) Titres de participation

Les titres de participation représentent les placements à long terme dans différentes sociétés. Lorsque la Banque détient moins de 20% de participation, ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Lorsque la Banque détient plus de 20% de participation dans une société et y exerce une influence notable, les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur de consolidation. Cette méthode consiste à comptabiliser l'investissement à la valeur d'acquisition en y ajoutant sa quote-part des résultats enregistrés par l'entité émettrice et en y déduisant sa quote-part des dividendes versés ou déclarés.

Les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres ainsi que les dévaluations destinées à montrer un fléchissement permanent de la valeur d'origine sont comptabilisés à l'état des résultats de l'exercice où ils se produisent.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)(e) Prêts

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur au coût amorti.

Les prêts non productifs comprennent ceux pour lesquels les intérêts ne sont pas comptabilisés. Ces prêts sont comptabilisés comme prêts réguliers lorsque les paiements sont à jour et que la Direction n'a plus de doute concernant le recouvrement de ces prêts.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Les prêts restructurés sont comptabilisés comme prêts réguliers une fois que ces prêts sont en conformité avec les conditions applicables aux prêts réguliers.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes sur prêts établie au bilan lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 180 jours.

Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées directement à la provision pour pertes de valeur sur prêts au bilan lorsqu'elles sont perçues.

Conformément à IAS no. 39, la Direction établit une provision pour pertes de valeur sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation de la perte de valeur réelle sur le portefeuille de prêts à cette date. Cette provision est établie en prenant en considération les éléments probants spécifiques tels que les arriérés de remboursement, la valeur des garanties, les possibilités de recouvrement futur, et la situation économique de l'emprunteur qui ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt spécifique ou d'un groupe de prêts avec un risque similaire. Cette provision tient aussi compte de l'expérience et du jugement de la Direction.

La provision pour pertes de valeur sur prêts apparaissant à l'état des résultats représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, nette des radiations, des récupérations et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes de valeur sur prêts exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision telle que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision pour pertes sur prêts reflétés au bilan, l'excédent de provision est reflété dans un compte de réserve générale pour pertes sur prêts, à l'avoir des actionnaires (3 n).

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)(f) Immobilisations

Les immobilisations sont reflétées au coût. Cependant, les transferts placements en immobilier effectués au cours de l'exercice sont reflétés à la juste valeur qui devient donc le coût présumé de ces terrains et immeubles à la date du changement d'utilisation. À l'exception des terrains, des améliorations locatives et des investissements en cours, les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles.

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

Les taux en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	5%
Véhicules	25%
Équipements, matériel et mobilier	10% - 20%
Équipements informatiques	20%
Logiciels informatiques	14% - 20%
Améliorations locatives	10%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état des résultats.

(g) Propriétés détenues pour revente

Conformément à IFRS 5, les propriétés détenues pour revente sont des terrains et immeubles reçus en dation de créances en compensation de montants dus incluant: les soldes de prêts et d'intérêts à recevoir, et les frais décaissés par la Banque à des fins de reprise lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces propriétés sont comptabilisées à la juste valeur estimative, à la date de la transaction.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**(g) Propriétés détenues pour revente (suite)**

La Banque a établi un programme de vente selon lequel ces propriétés devraient être activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai n'excédant pas en général un an, à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés dans les placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée, via l'état des résultats, à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente net estimé, dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Aux 30 septembre 2017 et 2016, il n'y avait pas de propriétés détenues pour revente.

(h) Placements en immobilier

Les placements en immobilier représentent des terrains et immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées, en prévision que les biens connaîtront un accroissement en valeur par rapport à leur valeur comptable d'origine.

Ces terrains et immeubles sont gardés à la juste valeur et ne sont pas amortis, conformément au traitement permis par IAS 40. Les justes valeurs ont été estimées à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans la juste valeur de ces placements en immobilier est comptabilisée à l'état des résultats.

Les revenus de loyers et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état des résultats.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve générale est requise sur les placements en immobilier (**note 3 o**) et est comptabilisée l'avoir des actionnaires.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**(i) Dépôts et obligations subordonnées**

Les dépôts et les obligations subordonnées sont comptabilisés au coût. La juste valeur des dépôts et des obligations subordonnées est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés au taux du marché.

(j) Capital-actions

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

(k) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. L'écart entre le prix des actions rachetées et la valeur nominale de ces actions est imputé au surplus d'apport jusqu'à épuisement de ce compte, puis aux bénéfices non répartis.

(l) Actions de trésorerie

Les actions de trésorerie représentent des actions rachetées par la Banque à la juste valeur. Ces actions sont reflétées à ce poste à leur valeur nominale.

(m) Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts sur le revenu, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré.

(n) Réserve générale pour pertes sur prêts

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts établi par la Direction est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale pour couvrir les provisions générales sur le portefeuille de prêts, par rapport aux provisions calculées selon les Normes Internationales d'Information Financière reflétées au bilan. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**(o) Réserve générale sur placements en immobilier**

Le poste de réserve générale sur placements en immobilier, requis par la réglementation bancaire, est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH sur ces biens en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elles sont constituées de ce qui suit:

- 30% de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation, à partir de l'application de cette loi.
- 20%, comme provision annuelle, de la valeur inscrite des biens adjugés ou reçus en dation de paiement non vendus après un délai de deux ans. Cette addition au niveau de la réserve n'est considérée qu'à partir du 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no.1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 sur l'application de l'article 189.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires.

(p) Intérêts

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts, les obligations du Trésor, les bons BRH et les placements à l'étranger ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts, emprunts et obligations subordonnées.

Les revenus d'intérêts sur les prêts sont comptabilisés sur une base d'exercice. Cependant, lorsque les intérêts dus excèdent 89 jours, à compter de la date d'échéance, les intérêts courus sur les prêts cessent d'être comptabilisés. Les intérêts non payés et déjà comptabilisés sont renversés. Les paiements d'intérêts reçus subséquemment sont appliqués à titre de revenu, seulement si, de l'avis de la Banque, il n'existe aucun doute quant au recouvrement ultime de la totalité du capital. Les revenus d'intérêts sur les cartes de crédit sont capitalisés jusqu'à 180 jours. Après quoi, le solde dû impayé est radié.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(q) Commissions**

Les commissions qui sont importantes aux taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses, lorsqu'applicables, dans le calcul de ce taux d'intérêts effectif.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état des résultats lorsque les services sont rendus.

(r) Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés, lorsqu'applicables. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants à payer ou à récupérer de la Banque. Les impôts reportés provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif ou de passif, lorsqu'applicable.

Conformément à IAS 12, la dépense d'impôts est enregistrée à l'état des résultats, sauf lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires. Dans ces cas, l'effet des impôts qui y sont liés est également reporté à l'avoir des actionnaires.

La Banque a comptabilisé, aux autres éléments de passif, l'impôt reporté résultant de la réévaluation de l'ancien siège social reflété jusqu'en 2016 aux placements en immobilier. Cet immeuble a été reclassé aux immobilisations et l'impôt reporté sera amorti proportionnellement à la durée de vie de l'immeuble.

La Banque comptabilise l'impôt sur le revenu (avantage fiscal) relatif à la quote-part des résultats de la société affiliée non consolidée à titre d'impôt reporté au poste autres éléments d'actif ou de passif lorsqu'applicable. Le poste d'impôt reporté est diminué sur la base des impôts payés à la distribution de dividendes ou lorsque les quote-parts sont réinvesties dans le cadre d'une distribution de dividendes en actions.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(s) Réserves statutaires

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires, aux 30 septembre 2017 et 2016, de 44% sur les passifs en gourdes, et 48% sur les passifs en monnaies étrangères. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être constituées à 100% en monnaies étrangères. À partir de mars 2017, 5% de la couverture en monnaies étrangères doit être maintenue en gourdes.

À partir de juin 2015, le taux de réserves obligatoires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%.

(t) Revenu net par action équivalente de capital libéré

Le revenu net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le revenu net de l'exercice, attribuable aux actionnaires de la Banque, par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(u) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

À la date de ces états financiers, plusieurs normes, modifications et interprétations ont été émises mais n'étaient pas encore en vigueur en date du 30 septembre 2017. Ces normes n'ont pas été prises en considération au niveau de la préparation de ces états financiers et ne devraient pas dans l'ensemble avoir un impact important sur les états financiers de la Banque.

La Direction estime cependant que l'application des normes modifiées IFRS 9 portant sur les Instruments Financiers et IFRS 15 portant sur les Produits (revenus) en vigueur à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2018, pourrait avoir une incidence sur les états financiers de la Banque à partir de l'exercice terminé le 30 septembre 2019. Ces normes, qui sont encore sujettes à modifications avant leur date d'application définitive, pourraient affecter l'évaluation de la provision et de la réserve générale pour pertes sur prêts, les intérêts à recevoir, la présentation de certains actifs et passifs financiers et la comptabilisation de certains revenus et commissions.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est d'une importance cruciale dans l'exploitation de la Banque.

La BUH est très sensibilisée aux risques liés au blanchiment d'argent et a renforcé ses procédures de contrôle de manière à anticiper, cerner et mieux gérer les risques liés à la problématique du blanchiment. Une plus grande vigilance est exercée au niveau opérationnel de manière à signaler ponctuellement aux autorités compétentes tout mouvement transactionnel anormal ou inhabituel ainsi que toute situation équivoque suscitant un doute dans les comportements de la clientèle.

De plus, des séances de formation sont assurées par la Direction de la Conformité dans toute la Banque en vue de sensibiliser et responsabiliser davantage ses employés à la problématique du blanchiment. Le logiciel de surveillance AML, pour le filtrage et profilage est en cours d'implémentation. Suivant le calendrier établi, l'implémentation du logiciel est prévue pour décembre 2017.

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de crédit et de marché qui inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts.

L'appréciation par la Direction des principaux risques de la Banque est comme suit:

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

La gestion du risque de liquidités permet de dégager régulièrement les excédents à placer dans les instruments financiers disponibles.

Le service de la Trésorerie de la Banque assure une gestion prudente quotidienne de ses besoins opérationnels en liquidités. Les dépôts à terme à échoir ainsi que les besoins du Département de Crédit pour des décaissements éventuels sont pris en compte dans les paramètres de calcul des excédents disponibles pour placements.

La BUH respecte les réserves obligatoires exigées par la circulaire 72-3 au 30 septembre 2017.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

Les dates d'échéance des passifs financiers de la Banque étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2017

(En milliers de gourdes)

	<u>Courant</u>	<u>1-3 mois</u>	<u>3 mois -1an</u>	<u>Plus d'un an</u>	<u>Total</u>
Dépôts: (note 13)					
Dépôts à vue	G 4,144,874	-	-	-	4,144,874
Dépôts d'épargne	2,883,937	-	-	-	2,883,937
Dépôts à terme	-	<u>1,605,623</u>	<u>2,482,638</u>	<u>2,026,413</u>	<u>6,114,674</u>
Total dépôts	<u>7,028,811</u>	<u>1,605,623</u>	<u>2,482,638</u>	<u>2,026,413</u>	<u>13,143,485</u>
Emprunt-BRH (note 14)	-	32,224	96,674	1,692,386	1,821,284
Autres éléments de passif (note 15)					
	452,545	45,234	4,629	-	502,408
Obligations subordonnées (note 16)					
	-	-	-	<u>184,936</u>	<u>184,936</u>
	<u>452,545</u>	<u>77,458</u>	<u>101,303</u>	<u>1,877,322</u>	<u>2,508,628</u>
TOTAL	G 7,481,356	1,683,081	2,583,941	3,903,735	15,652,113

30 septembre 2016

(En milliers de gourdes)

	<u>Courant</u>	<u>1-3 mois</u>	<u>3 mois -1an</u>	<u>Plus d'un an</u>	<u>Total</u>
Dépôts: (note 13)					
Dépôts à vue	G 2,791,396	-	-	-	2,791,396
Dépôts d'épargne	2,613,972	-	-	-	2,613,972
Dépôts à terme	-	<u>814,539</u>	<u>1,802,838</u>	<u>1,567,846</u>	<u>4,185,223</u>
Total dépôts	<u>5,405,368</u>	<u>814,539</u>	<u>1,802,838</u>	<u>1,567,846</u>	<u>9,590,591</u>
Emprunt-BRH (note 14)	-	24,080	72,240	1,318,983	1,415,303
Autres éléments de passif (note 15)					
	397,264	62,477	4,483	-	464,224
Obligations subordonnées (note 16)					
	-	-	-	<u>193,335</u>	<u>193,335</u>
	<u>397,264</u>	<u>86,557</u>	<u>76,723</u>	<u>1,512,318</u>	<u>2,072,862</u>
TOTAL	G 5,802,632	901,096	1,879,561	3,080,164	11,663,453

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles à l'endroit de la Banque. Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que la Réserve Fédérale aux États-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où la Banque détient certains actifs ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

Ce risque concerne les actifs financiers suivants:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Liquidités (note 5):			
Dépôts à la BRH et à la BNC	G	6,192,826	4,552,693
Dépôts à des banques étrangères		536,571	450,573
Effets en compensation		<u>21,879</u>	<u>1,140</u>
	G	<u>6,751,276</u>	<u>5,004,406</u>
Placements:			
Obligations du Trésor (note 6)	G	236,767	338,483
Bons BRH, net (note 6)		294,617	-
Placements à l'étranger (note 7)		<u>42,498</u>	<u>44,312</u>
		<u>573,882</u>	<u>382,795</u>
Crédit:			
Prêts nets		8,523,958	6,247,436
Intérêts à recevoir sur prêts (note 12)		<u>37,820</u>	<u>28,337</u>
		<u>8,561,778</u>	<u>6,275,773</u>
Autres actifs (note 12):			
Comptes à recevoir – autres		<u>31,596</u>	<u>35,636</u>
Total des actifs financiers	G	15,918,532	11,698,610

i) Liquidités

La Banque considère le risque sur les liquidités comme faible. Ces liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2017 et 2016, 92% et 91% de ces liquidités sont gardées respectivement à la Banque Centrale (BRH) et la BNC.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)****ii) Placements**

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre.

La Banque considère le risque sur les obligations du Trésor, les bons BRH et les placements à l'étranger aux 30 septembre 2017 et 2016 comme faible. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la viabilité de ces placements (notes 6 et 7).

iii) Crédit

Le Département de Crédit est scindé en trois sections: Crédit Commercial et Industriel, Crédit Consommation et Logement, et Crédit PME sous la supervision directe d'un Vice-Président Crédit. Le Comité de Crédit est composé du Président, du Directeur Général, de trois membres du Conseil d'Administration, du Vice-Président Crédit, des Directeurs des différentes structures de crédit et du Vice-Président de l'Administration du Crédit.

Ce Comité a pour mission de mettre en place la vision des activités de crédit de la Banque, de superviser et assurer l'ensemble de la gestion opérationnelle de ce risque. Les officiers de Crédit participent aux réunions du Comité de Crédit pour la présentation des dossiers de leurs clients respectifs.

La Banque maintient aussi un suivi rigoureux de son portefeuille de prêts par différents mécanismes de contrôle mis en place au niveau des diverses structures de crédit sous la supervision directe des directeurs de ces divers départements. D'autres mécanismes et procédures de contrôle et de suivi sont appliqués dans le cadre du respect des dispositions réglementaires de la BRH pour l'établissement des provisions pour pertes de valeur sur prêts (Circulaire 87) et la concentration des risques de crédit (Circulaire 83-4).

Des provisions pour pertes de valeur sont comptabilisées pour toutes les pertes de valeur constatées au niveau du portefeuille. Aux 30 septembre 2017 et 2016, la Banque n'était pas en conformité avec la circulaire sur la concentration des risques de crédit (Circulaire 83-4) (note 4 d).

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)iv) Autres actifs

La Banque considère comme modéré le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers.

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des actifs financiers de la Banque est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Liquidités			
Haïti	G	6,214,705	4,553,833
États-Unis		<u>536,571</u>	<u>450,573</u>
		<u>6,751,276</u>	<u>5,004,406</u>
Placements			
Haïti		531,384	338,483
États-Unis		<u>42,498</u>	<u>44,312</u>
		<u>573,882</u>	<u>382,795</u>
Crédit:			
Haïti		<u>8,561,778</u>	<u>6,275,773</u>
Autres actifs:			
Haïti		31,596	35,636
Total des actifs financiers	G	15,918,532	11,698,610

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui lui permettent d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

i) Risque de change

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume d'actif détenu en devises et le volume du passif libellé dans la même devise suite à la variation du cours de cette devise.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)i) Risque de change (suite)

Pour gérer ce risque, la BUH observe la stratégie de garder de faibles positions de change. Le volume de devises achetées, en fonction des demandes de la clientèle et de ses besoins internes, est généralement écoulé dans la même journée.

La Circulaire 81-4 de la Banque Centrale sur le risque de change qui stipule que la position en devises étrangères en valeur absolue, ne doit pas dépasser, aux 30 septembre 2017 et 2016, 0.5% et 1.0% des fonds propres comptables sur une base quotidienne, limite le gain ou la perte que la Banque pourrait encourir sur sa position en devises étrangères. Aux 30 septembre 2017 et 2016, la Banque était en conformité avec la circulaire sur la position en devises étrangères.

Les positions nettes de la Banque dans les différentes monnaies, étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2017

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars	Total
Liquidités	G 2,384,531	4,791,158	7,175,689
Placements	531,383	42,498	573,881
Prêts, net	4,909,492	3,614,466	8,523,958
Autres actifs	<u>30,676</u>	<u>31,029</u>	<u>61,705</u>
Total des actifs financiers	G 7,856,082	8,479,151	16,335,233
(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars	Total
Dépôts	G 5,012,526	8,130,959	13,143,485
Emprunt - BRH	1,821,284	-	1,821,284
Obligations subordonnées	-	184,936	184,936
Autres passifs	<u>306,006</u>	<u>196,402</u>	<u>502,408</u>
Total des passifs financiers	G 7,139,816	8,512,297	15,652,113
Actifs (passifs), net	G 716,266	(33,146)	683,120

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)i) Risque de change (suite)30 septembre 2016

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars	Total
Liquidités	G 1,249,301	4,142,928	5,392,229
Placements	338,483	44,312	382,795
Prêts, net	3,796,934	2,450,502	6,247,436
Autres actifs	30,848	33,125	63,973
Total des actifs financiers	G 5,415,566	6,670,867	12,086,433
(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars	Total
Dépôts	G 3,820,528	5,770,063	9,590,591
Emprunt - BRH	1,415,303	-	1,415,303
Obligations subordonnées	-	193,335	193,335
Autres passifs	283,856	180,368	464,224
Total des passifs financiers	G 5,519,687	6,143,766	11,663,453
Actifs (passifs), net	G (104,121)	527,101	422,980

Les positions de change de la Banque en devises étrangères aux 30 septembre 2017 et 2016, totalisaient respectivement G 33 millions équivalent à US\$ 528K, et G 527 millions équivalent à US\$ 8 millions. Au 30 septembre 2017, pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertie résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 528K selon le cas.

Les taux de change du dollar par rapport à la gourde étaient comme suit:

	2017	2016
<u>Aux 30 septembre</u>		
Dollars US	62.6900	65.5368

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)ii) Risque de taux d'intérêts

La gestion de ce risque permet à la Banque de dégager des marges nettes d'intérêts positives par un appariement rationnel des actifs et passifs porteurs d'intérêts en fonction des fluctuations du marché.

La fixation de ces taux est décidée par concertation au Comité de Trésorerie, chaque début de semaine.

La Banque exerce un suivi rigoureux des groupes de portefeuilles distincts:

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les obligations du Trésor, les bons BRH et les placements à l'étranger
- L'emprunt BRH
- Les obligations subordonnées.

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction qui établit le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommande la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercice, le profil de taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers était comme suit:

(En milliers de gourdes)	%	2017	%	2016
Taux d'intérêts fixes				
Actifs financiers	29%	G 2,839,779	22%	1,909,180
Passifs financiers	57%	<u>(6,299,610)</u>	52%	<u>(4,378,558)</u>
Net		<u>(3,459,831)</u>		<u>(2,469,378)</u>
Taux d'intérêts variables				
Actifs financiers	71%	6,814,219	78%	5,190,610
Passifs financiers	43%	<u>(4,705,220)</u>	48%	<u>(4,029,275)</u>
Net		<u>2,108,999</u>		<u>1,161,335</u>
Total des actifs financiers porteurs d'intérêts	100%	9,653,998	100%	7,099,790
Total des passifs financiers porteurs d'intérêts	100%	<u>(11,004,830)</u>	100%	<u>(8,407,833)</u>
Net		G <u>(1,350,832)</u>		<u>(1,308,043)</u>

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)ii) Risque de taux d'intérêts (suite)

La Banque est exposée au risque de taux d'intérêts; en effet, la croissance de l'écart, d'environ G 3.5 milliards entre le volume des actifs et des passifs financiers à taux fixe, accompagnée d'une asymétrie des échéances ont accru le risque de taux d'intérêts en 2017.

D) CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont définis comme le capital libéré, le surplus d'apport, certaines réserves établies et les bénéfices non répartis.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (Circulaire 88) en matière de fonds propres. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires.

- *Ratio actif/fonds propres* - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires d'autre part.
- *Ratio fonds propres/actifs à risque* - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et hors bilan pondérés en fonction des risques, d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en du capital à caractère plus permanent de Catégorie 1 attribuable aux actionnaires ordinaires, nonobstant les réserves générales pour pertes sur prêts et placements en immobilier.

L'exemption relative au respect des normes prudentielles pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 1^{er} janvier 2017, accordée par la BRH en date du 22 octobre 2015, est périmée car non renouvelée. Cependant, en date du 12 septembre 2017, la BRH a accordé une dérogation pour tout dépassement de limites, relative à la circulaire 83-4 sur la concentration des risques de crédit qui arrive à échéance le 31 mars 2018.

Aux 30 septembre, les ratios de fonds propre étaient comme suit:

	2017	2016
Ratio actif/fonds propres	12.27	11.43
Ratio fonds propres/actifs à risque	20.41%	21.41%

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Encaisse	G	424,413	387,823
Dépôts à la BRH et à la BNC		6,192,826	4,552,693
Dépôts dans des banques étrangères porteurs d'intérêts		509,705	408,608
Dépôts dans des banques étrangères non porteurs d'intérêts		26,866	41,965
Effets de compensation		<u>21,879</u>	<u>1,140</u>
	G	<u>7,175,689</u>	<u>5,392,229</u>

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble du passif en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Les dépôts dans des banques étrangères portent en moyenne des taux d'intérêts 0.6% et de 0.05% aux 30 septembre 2017 et 2016 respectivement.

La répartition des liquidités en gourdes et en devises est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Liquidités en gourdes	G	2,384,531	1,249,301
Liquidités en dollars US		<u>4,791,158</u>	<u>4,142,928</u>
	G	<u>7,175,689</u>	<u>5,392,229</u>

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(6) BON BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR NET

Aux 30 septembre, les bons de la Banque de la République d'Haiti (BRH) sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Bons BRH	G	300,000	-
Intérêts non gagnés		<u>(5,384)</u>	<u>-</u>
		294,616	-
Durée		7 et 91 jours	-
Taux d'intérêts		6% et 12%	

Aux 30 septembre, les obligations du Trésor sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Obligations du Trésor (a)	G	43,433	65,150
Échéance		septembre 2019	septembre 2019
Taux d'intérêts		7.00%	7.00%
Obligations du Trésor (b)	G	193,333	273,333
Échéance		février 2020	février 2020
Taux d'intérêts		6.00%	6.00%
	G	236,767	338,483

(a) Ces obligations du Trésor ont été émises le 15 septembre 2014 par le Ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre de la gestion des finances publiques. Du montant total de l'émission de G 5.7 milliards, 50% a été acquis par la Banque Centrale et l'autre 50% fut acquis par les banques commerciales au prorata de leurs réserves obligatoires maintenues à la Banque Centrale en date du 9 septembre 2014. Ces obligations sont dématérialisées et sont remboursables en 60 versements mensuels égaux à partir du 15 septembre 2014. Les intérêts sont reconnus en fonction du calendrier de remboursement convenu entre la Banque Centrale et les banques commerciales. Ce calendrier prévoit que chaque versement soit accompagné d'intérêts calculés à 7% l'an en fonction de sa date d'échéance. Par conséquent, les revenus d'intérêts reconnus seront en croissance d'un exercice à l'autre. Ainsi, les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 21.7 millions, dont G 4.3 millions et G 2.5 millions ont été reconnus pour les exercices 2017 et 2016.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(6) BON BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR NET (SUITE)

Ces obligations du Trésor sont considérées dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble de son passif en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la Banque Centrale.

- (b) Ces obligations de Trésor ont été émises le 1^{er} mars 2015 dans le cadre du protocole d'accord signé le 30 janvier 2015 par le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle Continue et la Banque de la République d'Haïti. Ce protocole concerne l'émission d'obligations du Trésor destinées à financer le secteur éducatif dont G 250 millions ont été attribués à la Banque de l'Union Haïtienne qui s'est également portée acquéreuse de G 150 millions initialement attribués à une autre Banque de la place. Ces obligations sont dématérialisées et portent intérêts au taux de 6% l'an. Elles sont remboursables en 60 versements mensuels égaux à partir du 30 mars 2015, en fonction du calendrier de remboursement convenu avec la Banque Centrale.

Les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 61 millions, dont G 14.2 millions et G 19.0 millions ont été reconnus pour les exercices 2017 et 2016.

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont composés des instruments financiers suivants:

(En milliers de gourdes)	2017	2016
<i>Placements gardés à échéance au coût amorti:</i>		
Dépôt à terme dans une institution financière aux États-Unis (a):		
Valeur au coût et juste valeur	G 38,236	39,862
Échéance	60 jours	60 jours
Taux d'intérêts	0.45%	0.35%
<i>Placement détenu pour revente</i>		
Placement en actions dans une société de cartes de crédit	4,262	4,450
Valeur totale des placements	G 42,498	44,312

- (a) La juste valeur du dépôt à terme est équivalente au coût d'acquisition. Ce dépôt est bloqué en garantie par la PNC Bank pour la compensation des activités de cartes de crédit BUH Mastercard.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(8) TITRES DE PARTICIPATION

Aux 30 septembre les titres de participation sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Titre de participation dans une société affiliée, non consolidée: Sofin (a)	G	29,618	38,193
Autres titres de participation		<u>112</u>	<u>112</u>
	G	29,730	38,305

- (a) En date du 17 février 2016, le Conseil d'Administration de la Banque a approuvé une prise de participation de 20% dans une société affiliée à la BUH, Alternative de Solutions Financières S.A. (Sofin), pour la somme de G 38,192,700 (US\$ 600,000). L'activité principale de la société est d'offrir du crédit-bail pour machinerie et équipements au secteur PME. La prime payée sur acquisition de ces actions totalise G 8,192,700.

Les composantes de l'investissement sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2017	2016
3,000 actions ordinaires votantes d'une valeur nominale de G 10,000	G	38,193	38,193
Quotes-parts enregistrées (b)		<u>(8,575)</u>	<u>-</u>
	G	29,618	38,193

- (b) Les quotes-parts de la perte 2017 et du déficit d'ouverture ont été enregistrées comme suit, nettes d'impôts:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Quote-part de la perte 2017	G	(4,991)	-
Quote-part du déficit d'ouverture (redressé)		<u>(3,584)</u>	<u>-</u>
	G	(8,575)	-

Les informations relatives au déficit d'ouverture n'étaient pas disponibles en 2016. Ce montant est donc présenté en 2017 comme un élément de l'avoir des actionnaires.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(8) TITRES DE PARTICIPATION (SUITE)

Les opérations avec cette société affiliée non consolidée sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Total actif	G	<u>147,427</u>	<u>97,361</u>
Total passif		<u>74,767</u>	<u>17,513</u>
Perte nette de l'exercice		<u>24,978</u>	<u>(10,499)</u>
Actif net		<u>72,659</u>	<u>79,879</u>
Actif net redressé	G	<u>72,659</u>	<u>72,430</u>

(9) PRÊTS

Aux 30 septembre, les prêts se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Avances en comptes courants	G	2,880,997	1,989,051
Prêts commerciaux et industriels		1,905,889	1,539,103
Prêts à la consommation		803,814	719,662
Prêts hypothécaires		544,642	237,269
Prêts-cartes de crédit		489,712	436,775
Prêts restructurés		49,512	54,990
Prêts aux petites et moyennes entreprises		32,769	27,626
Prêts aux employés		<u>35,197</u>	<u>39,304</u>
		<u>6,742,532</u>	<u>5,043,780</u>
<i>Prêts financés par la BRH:</i>			
Prêts Ma Maison (a)		1,159,155	921,367
Prêts Zone Franche (b)		<u>639,535</u>	<u>281,497</u>
		<u>1,798,690</u>	<u>1,202,864</u>
Total		8,541,222	6,246,644
Prêts non productifs		<u>33,450</u>	<u>66,191</u>
	G	<u>8,574,672</u>	<u>6,312,835</u>

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS (SUITE)

- (a) Le portefeuille Ma Maison est un produit relatif au financement de prêts hypothécaires pour la classe moyenne sensiblement affectée par le séisme du 12 janvier 2010. Dans un accord signé le 16 décembre 2013, la Banque de la République d'Haïti (BRH) s'est engagée à appuyer financièrement la BUH à travers ce programme visant à octroyer des prêts au logement en gourdes à sa clientèle de particuliers pour une durée ne dépassant pas 30 ans. Le taux d'intérêts initial sur ces prêts est de 8% variable selon l'évolution des taux sur le marché mais avec un plafond de 10% et il ne peut être révisé qu'après 10 ans d'un commun accord entre les partis.

Au cas où la BUH aurait épuisé ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 20 ans à un taux qui garantit le maintien de la marge sur le portefeuille. La BRH accorde également une dérogation pour dépassement de la limite sectorielle de 50% relative à la non-constitution de réserves obligatoires sur les ressources en gourdes captées et utilisées pour octroyer les prêts au logement. L'accord ne garantit pas les risques de crédit ou de contrepartie. Les emprunts de la BRH relatifs à ces prêts sont décrits à la note 14 ainsi que les modalités y relatives.

Aux 30 septembre 2017 et 2016, les prêts Ma Maison comprenaient des prêts apparentés de G 105.3 millions et G 99.1 millions respectivement et des prêts aux employés pour des montants respectifs de G 34.2 millions et G 48.1 millions.

- (b) Dans le cadre d'un accord avec la BRH, la BUH finance des projets dans des zones franches à des taux de 7% avec des durées allant de 11 à 15 ans. Les emprunts de la BRH relatifs à ces prêts sont décrits à la note 14 ainsi que les modalités y relatives.

Aux 30 septembre, la répartition des prêts en gourdes et en dollars US se présente comme suit:

(En milliers de gourdes)	2017	2016
Prêts en dollars US	G 3,659,668	2,493,989
Prêts en gourdes	<u>4,915,004</u>	<u>3,818,846</u>
	G 8,574,672	6,312,835

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, l'âge des prêts était comme suit:

30 septembre 2017

(En milliers de gourdes)	Courants	1-30 jours	31-60 jours	61 -89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>					
Avances en comptes courants	G 2,880,997	-	-	-	2,880,997
Prêts Ma Maison	823,971	231,087	78,857	25,240	1,159,155
Prêts Zone Franche	639,535	-	-	-	639,535
Prêts - cartes de crédit	464,683	2,040	14,312	8,677	489,712
Autres catégories de prêts	<u>2,772,650</u>	<u>205,044</u>	<u>342,206</u>	<u>51,923</u>	<u>3,371,823</u>
G	7,581,836	438,171	435,375	85,840	8,541,222
	89%	5%	5%	1%	100%
<u>Prêts non productifs</u>					
Prêts - cartes de crédit	G 10,788	6,545	-	-	17,333
Autres catégories de prêts	<u>8,470</u>	<u>6,079</u>	<u>1,568</u>	<u>1,568</u>	<u>16,117</u>
G	19,258	12,624	1,568	1,568	33,450
	58%	38%	4%		100%

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS (SUITE)30 septembre 2016

(En milliers de gourdes)	Courants	1-30 jours	31-60 jours	61 -89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>					
Avances en comptes courants	G 1,989,051	-	-	-	1,989,051
Prêts Ma Maison	819,035	36,439	65,893	-	921,367
Prêts - cartes de crédit	398,806	21,694	9,990	6,285	436,775
Prêts Zone Franche	281,497	-	-	-	281,497
Autres catégories de prêts	<u>2,154,345</u>	<u>331,152</u>	<u>69,772</u>	<u>62,685</u>	<u>2,617,954</u>
G	5,642,734	389,285	145,655	68,970	6,246,644
	91%	6%	2%	1%	100%

(En milliers de gourdes)	90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
<u>Prêts non productifs</u>				
Prêts - cartes de crédit	G 15,386	6,554	-	21,940
Autres catégories de prêts	<u>36,195</u>	<u>8,056</u>	<u>-</u>	<u>44,251</u>
G	51,581	14,610	-	66,191
	78%	22%	-%	100%

Aux 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

30 septembre 2017

(En milliers de gourdes)	Garanties hypothécaires	Nantissements		Total
		en espèces (note 13)	Lettres de garantie (a)	
Prêts courants	G 3,677,596	761,815	293,017	4,732,428
Prêts non productifs	<u>6,722</u>	<u>125</u>	<u>-</u>	<u>6,847</u>
G	3,684,318	761,940	293,017	4,739,275

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS (SUITE)30 septembre 2016

(En milliers de gourdes)	Garanties hypothécaires	Nantissements		Total
		en espèces (note 13)	Lettres de garantie (a)	
Prêts courants	G 2,532,578	474,149	257,953	3,264,680
Prêts non productifs	<u>8,847</u>	<u>1,748</u>	<u>-</u>	<u>10,595</u>
	G 2,541,425	475,897	257,953	3,275,275

(a) Les lettres de garantie sont relatives à des garanties données par la Banque de la République d'Haïti (BRH) pour un fournisseur de services.

Les taux de rendement moyens sur les principales catégories de prêts, se présentent comme suit:

	2017	2016
Prêts commerciaux et industriels		
Dollars US	11%	9%
Gourdes (incluant les prêts financés par la BRH)	15%	16%
Prêts Zone Franche en gourdes	7%	7%
Petites et moyennes Entreprises		
Prêts Ma Maison - gourdes	10%	10%
Avances en comptes courants		
Dollars US	12%	10%
Gourdes	12%	15%
Prêts – cartes de crédit – gourdes et dollars US	32%	32%
Prêts à la consommation		
Dollars US	12%	12%
Gourdes	14%	14%
Prêts aux employés		
Gourdes	9%	8%

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre 2017 et 2016, les intérêts non comptabilisés sur les prêts non productifs totalisent respectivement G 837M et G 1,709M.

Aux 30 septembre 2017 et 2016, les prêts aux Membres du Conseil d'Administration et à leurs sociétés apparentées totalisent G 897,644M et G 959,821M; ils sont classés courants et portent des taux d'intérêts de 5.5% à 11.0% en 2017, et de 9.75% à 14.0% en 2016 pour les prêts en dollars, et de 8% à 14% en 2017, et de 10% à 14% en 2016 pour les prêts en gourdes.

La provision pour pertes de valeur sur prêts a enregistré les mouvements suivants:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Solde au début de l'exercice	G	65,399	64,751
Radiations de l'exercice (a)		(33,144)	(28,545)
Récupérations		16,293	14,135
Dotation de la provision pour pertes de valeur de l'exercice		3,975	1,663
Effet de réévaluation de change		<u>(1,809)</u>	<u>13,395</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>50,714</u>	<u>65,399</u>

Les risques spécifiques et généraux sur le portefeuille de prêts sont couverts par les postes d'états financiers suivants:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Provision pour pertes de valeur sur prêts	G	50,714	65,399
Réserve générale pour pertes sur prêts		<u>108,942</u>	<u>76,944</u>
	G	<u>159,656</u>	<u>142,343</u>

(a) Les radiations par type de portefeuille sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Cartes de crédit	G	30,959	25,090
Autres		<u>2,185</u>	<u>3,455</u>
	G	<u>33,144</u>	<u>28,545</u>

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(10) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations ont ainsi fluctué au cours de l'exercice:

Coût

(En milliers de gourdes)	Solde au 30/09/16	Acquisitions	Transferts nets des (aux) placements en immobilier (note 11)	Transferts, ajustements et dispositions	Solde au 30/09/17
Terrains	G -	-	13,878	-	13,878
Immeubles	2,430	-	38,719	-	41,149
Véhicules	22,136	2,570	-	-	24,706
Equipements, matériel et mobilier	78,797	12,585	-	17,146	108,528
Équipements informatiques	15,773	53	-	(2,802)	13,024
Logiciels informatiques	97,647	12,216	-	-	109,863
Améliorations locatives	60,366	21,678	-	4,959	87,003
Investissements en cours (a)	<u>225,309</u>	<u>60,596</u>	<u>(179,808)</u>	<u>(49,119)</u>	<u>59,678</u>
G	502,458	109,698	(127,211)	(29,816)	455,129

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)	Solde au 30/09/16	Amortissement	Transferts, ajustements et dispositions (b)	Solde au 30/09/17
Immeubles	G 1,909	580	-	2,489
Véhicules	11,467	6,103	-	17,570
Equipements, matériel et mobilier	20,762	17,126	(3,848)	34,040
Équipements informatiques	9,065	3,026	(3,852)	8,239
Logiciels informatiques	20,277	15,852	-	36,129
Améliorations locatives	<u>18,968</u>	<u>6,995</u>	<u>44</u>	<u>26,007</u>
	82,448	49,682	(7,656)	124,474
Immobilisations nettes	G 420,010		(22,160)	330,655

- a) Les investissements en cours comprennent principalement des fonds engagés dans les projets informatiques, la rénovation du réseau de succursales, et d'un immeuble à Delmas 31 transféré aux placements en immobilier au cours de l'exercice 2017. Au cours de l'exercice, G 43 millions ont été transférés aux autres catégories d'immobilisations et aux autres actifs et G 13 millions régularisés à des comptes de charges.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(10) IMMOBILISATIONS (SUITE)

Les transferts nets des (aux) placements immobiliers sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017
<u>Transferts des placements en immobilier</u>		
Rue du quai	Terrain	G 13,000
	Immeuble	<u>34,000</u>
		<u>47,000</u>
Delmas 75	Terrain	878
	Immeuble	<u>4,719</u>
		<u>5,597</u>
Total - transferts des placements en immobilier (note 11)		G <u>52,597</u>
<u>Transfert aux placements en immobilier:</u>		
Delmas 31 (1)	Terrain	(110,528)
	Immeuble	<u>(69,280)</u>
Total - transferts aux placements en immobiliers (note 11)		<u>(179,808)</u>
Transferts nets		G (127,211)

(1) Cette propriété a été transférée aux placements en immobilier parce que la Direction n'a pas l'intention de l'utiliser pour l'exploitation de la Banque.

(11) PLACEMENTS EN IMMOBILIER

Les placements en immobilier ont ainsi fluctué durant l'exercice:

(En milliers de gourdes)	2017	2016
Solde au début de l'exercice	G 107,867	143,976
Transfert des immobilisations (note 10)	179,808	-
Transfert aux immobilisations (note 10)	(52,597)	-
Radiations de travaux d'aménagements (a)	(40,480)	-
Plus-value nette de l'exercice	39,512	-
Dation réalisée au cours de l'exercice	9,632	-
Ventes de l'exercice	(8,200)	(36,109)
Transfert aux autres actifs – Bien fonds de pension (note 12)	<u>(2,894)</u>	-
Solde à la fin de l'exercice	G 232,648	107,867

a) Certains travaux d'aménagement du local de Delmas 31 ont été radiés pour un montant de G 40 millions du fait que la Direction a arrêté le projet de construction sur ce site, et les coûts encourus n'auront pas de valeur future.

b) Les ventes de placements en immobilier ont résulté en 2017 et 2016 en des pertes respectives de G 823 M et G 4,263 M.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PLACEMENTS EN IMMOBILIER (SUITE)

Les placements en immobilier, net de la réserve générale requise par la BRH, sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Placements en immobilier	G	<u>232,648</u>	<u>107,867</u>
Moins réserve de 30%		(16,726)	(26,124)
Moins réserve de 20%		<u>(7,249)</u>	<u>(4,157)</u>
Sous-total		<u>(23,975)</u>	<u>(30,281)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	208,673	77,586

(a) La réserve de 30% n'est pas calculée sur la propriété (terrains et immeubles) totalisant au net G 139 millions, transférée des immobilisations en cours.

Les réserves sur les placements en immobilier ont ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
<u>Réserve 30%</u>			
Solde au début de l'exercice	G	26,124	30,043
Renversement de réserve sur biens vendus et transférés		(14,100)	(3,919)
Réserve sur les adjudications de l'exercice		<u>4,702</u>	-
Solde à la fin de l'exercice	G	16,726	26,124
<u>Réserve 20%</u>			
Solde au début de l'exercice	G	4,157	-
Réserve de l'exercice		6,430	4,157
Renversement de réserve sur biens vendus et transférés		<u>(3,338)</u>	-
Solde à la fin de l'exercice	G	7,249	4,157

(12) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Frais payés d'avance	G	39,079	42,370
Intérêts à recevoir sur prêts		37,820	28,337
Papeterie et fournitures de bureau		6,330	4,292
Objets d'art		5,417	4,702
Véhicules saisis		2,533	1,143
Bien fonds de pension (note 11) (a)		2,894	-
Comptes à recevoir – notaire		-	8,800
Autres		<u>31,596</u>	<u>26,836</u>
	G	125,669	116,480

(a) Ce bien représente une dation prise sur un prêt de fonds de pension sur lequel des versements sont effectués par le débiteur. Ce montant a été reclassifié des placements en immobilier au cours de l'exercice 2017.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(13) DÉPÔTS

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Dépôts à vue:			
Gourdes	G	1,434,106	856,142
Dollars US		<u>2,710,768</u>	<u>1,935,254</u>
	G	4,144,874	2,791,396
Dépôts d'épargne:			
Gourdes	G	1,343,742	1,395,681
Dollars US		<u>1,540,195</u>	<u>1,218,291</u>
	G	2,883,937	2,613,972
Dépôts à terme:			
Gourdes	G	2,234,678	1,568,705
Dollars US		<u>3,879,996</u>	<u>2,616,518</u>
	G	6,114,674	4,185,223
Total des dépôts	G	13,143,485	9,590,591
Dépôts en gourdes	G	5,012,526	3,820,528
Dépôts en dollars US		<u>8,130,959</u>	<u>5,770,063</u>
Total des dépôts	G	13,143,485	9,590,591

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit:

	2017	2016
Dépôts à vue (fonds à un jour):		
Gourdes	1.11%	0.6%
Dollars US	0.8%	0.4%
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	0.1%	0.1%
Dollars US	0.2%	0.1%
Dépôts à terme:		
Gourdes	7.3%	6.3%
Dollars US	3.3%	3.1%

Les dépôts des membres du Conseil et de leurs sociétés apparentées totalisaient G 250,725M et G 443,477M aux 30 septembre 2017 et 2016, respectivement. Ces dépôts sont rémunérés aux conditions normales de la Banque.

Les dépôts donnés en garantie de prêts totalisaient G 761 millions et G 476 millions aux 30 septembre 2017 et 2016 (note 9).

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(14) EMPRUNTS-BRH

Aux 30 septembre, les emprunts BRH libellés en gourdes sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2017	2016
<u>Emprunts Ma Maison (a)</u>		
Emprunt Ma Maison #1	G 170,000	180,000
Taux d'intérêts	3.00%	3.00%
Échéance	30 septembre 2034	30 septembre 2034
Remboursable en tranches mensuelles de G 833Mille		
Emprunt Ma Maison #2	310,625	328,125
Taux d'intérêts	3.00%	3.00%
Échéance	30 juin 2035	30 juin 2035
Remboursable en tranches mensuelles de G 1.5 million		
Emprunt Ma Maison #3	282,917	317,916
Taux d'intérêts	3.00%	3.00%
Échéance	31 octobre 2025	31 octobre 2025
Remboursable en tranches mensuelles de G 2.9 million		
Emprunt Ma Maison #4	331,042	348,542
Taux d'intérêts	3.00%	3.00%
Échéance	31 août 2036	31 août 2036
Remboursable en tranches mensuelles de G 1.5 million		
Emprunt Ma Maison #5	123,073	-
Taux d'intérêts	3.00%	-
Échéance	<u>31 juillet 2027</u>	-
Remboursable en tranches mensuelles de G 1 million		
Sous-total Ma Maison	G 1,217,657	1,174,583

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(14) EMPRUNTS-BRH (SUITE)

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Emprunt Zone Franche (b)			
Zone Franche #1	G	224,400	240,720
Taux d'intérêts		3.00%	3.00%
Échéance		30 juin 2031	30 juin 2031
Remboursable en tranches mensuelles de G1.3 million			
Zone Franche #2		232,560	-
Taux d'intérêts		3.00%	-
Échéance		31 décembre 2031	-
Remboursable en tranches mensuelles de G1.3 million			
Zone Franche #3		146,667	-
Taux d'intérêts		3.00%	-
Échéance		<u>31 mai 2032</u>	-
Remboursable en tranches mensuelles de G 833 mille			
Sous-total Zone franche	G	603,627	240,720
Total	G	1,821,284	1,415,303

(a) Suite au contrat signé en date du 16 décembre 2013 dans le cadre du financement des prêts "Ma Maison", la Banque de la République d'Haïti (BRH) a consenti des emprunts à la BUH pour financer ce produit dont le portefeuille totalisait G 1,159,155M et G 921,367M (note 9) aux 30 septembre 2017 et 2016. Les modalités de ces prêts sont décrites à la note 9.

(b) Les prêts aux clients de Zone Franche totalisaient 639,535M au et 281,497M (note 9) aux 30 septembre 2017 et 2016. Les modalités de ces prêts sont décrites à la note 9.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(15) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Chèques de direction	G	131,083	170,199
Intérêts à payer - dépôts		106,525	56,336
Impôts à payer		32,778	52,260
Dépôts sur cartes prépayées		25,392	21,464
Dépôts de clients en garantie – Cartes de crédit		24,323	25,645
Dépôts non sujets à emploi		23,192	22,960
Transferts à payer		16,316	393
Boni à payer		12,403	10,217
Impôts reportés (note 19)		9,996	11,580
Dépôts de garantie – Fonds spéciaux		8,243	8,303
Intérêts à payer – obligations subordonnées		4,269	4,483
Autres		<u>117,884</u>	<u>91,964</u>
	G	512,404	475,804

(16) OBLIGATIONS SUBORDONNÉES

Les obligations en dollars US sont subordonnées aux droits des créanciers de la BUH, et sont transférables. Elles sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Obligations subordonnées en dollars	US\$	2,950	2,950
Équivalent en gourdes	G	184,936	193,335
Taux		4.50%	4.50%
Échéance		2 et 4 ans	3 et 5 ans

Les obligations subordonnées dues à des membres du Conseil d'Administration et leurs sociétés apparentées s'élèvent à US\$ 650,000 aux 30 septembre 2017 et 2016, soit G 40.7 millions et G 42.6 millions respectivement.

Les intérêts sont payables sur une base annuelle.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(17) CAPITAL-ACTIONS

Par décision votée en Assemblée Générale extraordinaire et publiée au Moniteur du 6 juin 2016, le capital-actions autorisé de la Banque a été porté à G 550 millions de gourdes représentant 2,200,000 actions ordinaires d'une valeur nominale de G 250 chacune.

Aux 30 septembre le capital-actions libéré était comme suit:

(En milliers de gourdes)	2017	2016
Capital-actions autorisé 2,200,000 actions en 2016 et 2017	G 550,000	550,000
Capital-actions non libéré 87,463 actions en 2016	G -	(21,866)
Actions de trésorerie 9,093 actions en 2017	G <u>(2,274)</u>	<u>-</u>
Capital-actions libéré 2,190,907 en 2017 2,112,537 actions en 2016	G <u>547,726</u>	<u>528,134</u>

Durant l'exercice 2017, les membres du Conseil ont fait l'acquisition de 57,000 actions.

(18) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2017	2016
Salaires	G 274,628	227,064
Taxes salariales	38,759	16,458
Autres dépenses de personnel	<u>27,544</u>	<u>13,468</u>
	G 340,931	256,990

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(19) IMPÔTS SUR LE REVENU

Les impôts sur le revenu sont calculés sur la base du revenu avant impôts sur le revenu et diffèrent des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Revenu avant impôts sur le revenu	G	276,908	246,454
Impôts sur le revenu calculés en utilisant le taux statutaire – 30%		83,072	73,936
<i>Effet des éléments non considérés dans la base imposable:</i>			
Virement à la réserve légale		(8,307)	(7,394)
Écart entre la provision pour pertes de valeur sur prêts admise fiscalement et la provision comptable		(27,288)	(18,207)
Taxes territoriales		2,192	1,674
Autres charges non déductibles		<u>12,765</u>	<u>1,865</u>
Dépense d'impôts	G	62,434	51,874

La dépense d'impôts comprend:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Impôts courants	G	60,935	51,874
Impôts reportés		<u>1,499</u>	<u>-</u>
Dépense d'impôts	G	62,434	51,874

Aux 30 septembre les impôts reportés sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Impôts reportés – solde au début de l'exercice	G	11,580	11,580
Amortissement de l'exercice		<u>(85)</u>	<u>-</u>
		11,495	11,580
Impôts reportés sur investissement Sofin (société affiliée, non consolidée)		<u>(1,499)</u>	<u>-</u>
	Note 15 G	9,996	11,580

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(20) OPÉRATIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Dans le cours de ses activités, la Banque offre des services bancaires habituels et reçoit des services de sociétés apparentées aux membres du Conseil de la Banque selon des modalités semblables à celles offertes aux partis non apparentés.

Les prêts accordés aux membres du Conseil d'Administration et à leurs sociétés apparentées sont reflétés à la note 9.

Les dépôts et les obligations subordonnées relatifs aux membres du Conseil d'Administration et à leurs sociétés apparentées sont reflétés aux notes 13 et 16.

Les principaux postes de dépenses liés à des apparentés de la Banque étaient comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Honoraires et frais légaux	G	18,749	20,333
Assurances		12,041	16,918
Autres		<u>11,521</u>	<u>15,871</u>
	G	42,311	53,122

De plus, la Banque a effectué des achats d'immobilisations auprès d'apparentés totalisant G 7.4 millions en 2017 et G 18.9 millions en 2016.

(21) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, la Banque contracte divers engagements et assume un passif éventuel comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Soldes non utilisés des avances autorisées en comptes courants (i)	G	831,876	612,081
Lettres de garanties		<u>128,601</u>	<u>91,105</u>
	G	960,477	703,186

(i) Les montants figurant à titre d'engagements relatifs au crédit représentent le montant maximum de crédit additionnel que la Banque pourrait devoir accorder sur avances en comptes courants. Ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée d'habituellement moins d'un an et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.**Notes aux états financiers****(21) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL (SUITE)**

Au 30 septembre 2017, la Banque a aussi les engagements suivants:

- Frais de licence et d'entretien du système informatique pour un montant approximatif annuel de \$US 165M.
- Contrats de bail annuel fermes pour immeubles d'exploitation d'environ \$US 734M, renouvelables par tacite reconduction.
- Engagements en date du 30 septembre 2017 de l'ordre de US\$ 250M pour des contrats de location d'équipements et US\$ 37M pour le logiciel AML.

Au 30 septembre 2017, la Banque traite certaines affaires en instance de litige pour ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, les positions prises par la Banque sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière ou aux résultats d'exploitation de la Banque.

RAPPORT ANNUEL 2017

Le rapport annuel de la Banque de l'Union Haïtienne
peut être consulté en ligne à l'adresse
buh.ht



Siège Social

3, Rue Jean Gilles, Boulevard Toussaint Louverture
Tél: (509) 2815-8800

Carrefour (Ouest)

Angle de Bizoton 51 et Route Nationale #2
Tél: (509) 2813-1577

Port-au-Prince – Lalue (Ouest)

49, Ave John Brown
Tél: (509) 2815-8804

Port-au-Prince – Parc Industriel (Ouest)

15, Blvd Toussaint Louverture
Tél: (509) 2815-8805

Port-au-Prince – Tabarre (Ouest)

Plaza 22, Building No. 1 Blvd 15 Octobre
Tél: (509) 2815-8815

Pétion-Ville – MasterCard (Ouest)

24, Rue Clerveaux
Tél: (509) 2815-8800

Pétion-Ville – Juvénat (Ouest)

18, Route du Canapé Vert
Tél: (509) 2815-8819

Pétion-Ville – Rue Villate (Ouest)

20, Rue Villate
Tél: (509) 2815-8814

Pétion-Ville – Plaza 41 (Ouest)

Angle Rues Lamarre et Darguin
Tél: (509) 2815-8803

Pétion-Ville – Place Boyer (Ouest)

155 Angle Rues Métellus et Louverture
Tel: (509) 2815-8818

Cap-Haïtien (Nord)

Rues 11-12, B-D
Tél: (509) 2813-1548

Cayes (Sud)

46, Rue Nicolas Geffrard
Tél: (509) 2813-1552

Gonaïves (Artibonite)

Angle Rues Saint-Jean et Egalité
Tel: (509) 2813-1554

Ouanaminthe (Nord-Est)

79, Rue Espagnole
Tél: (509) 2813-1580

Port-de-Paix (Nord-Ouest)

288, Rue Dumarsais Estimé (Virgo Plaza)
Tél: (509) 2813-1559



info@buh.ht

www.buh.ht

509.2815.8800